

Abonnements par la poste:

Edition quotidienne
CANADA \$ 6.00
Etats-Unis et Empire Britannique 8.00
UNION POSTALE 10.00

Edition hebdomadaire
CANADA 2.00
ETATS-UNIS ET UNION POSTALE 3.00

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

FAIS CE QUE DOIS!

Montréal, mardi 9 août 1927

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration:
336-340 NOTRE-DAME EST
MONTREAL

TELEPHONE: Main 7460
Service de nuit: Rédaction, Main 5121
Administration, Main 5153

ENCORE!

Il le faut bien, puisque le mal persiste — La question du repos dominical, le cas des Trois-Rivières — Réclamations — Il y a de la besogne pour tout le monde...

Encore!
Eh! oui, et il y faut bien revenir sans cesse, puisque sans cesse l'on continue à se moquer des lois.
Dimanche donc aux Trois-Rivières, le curé de la Cathédrale, M. le chanoine Boulay, a de nouveau dénoncé la plaie du travail dominical. Il a cité des faits précis, il a cité des faits que la ville entière peut vérifier.

Tous les dimanches, a-t-il dit d'après le compte rendu du *Nouveliste*, journal local, on peut entendre partout à travers la ville, de minuit à sept heures le dimanche matin et de sept heures à minuit le dimanche soir, le grincement des chaînes sans fin qui transportent des bûches de bois de pulpe et le bruit que font ces dernières dans leur chute.

Combien de temps encore durera cet état de choses?
Combien de temps encore se passera-t-il avant que le gouvernement provincial, le principal intéressé dans toute l'affaire, prenne les moyens d'y mettre fin?

M. le chanoine Boulay souligne l'extraordinaire anomalie qui, par sa durée, prend figure de scandale.

Alors, en effet, que des dispositions rigoureuses paraissent être mises en oeuvre pour faire observer d'autres lois, alors que les violateurs de la loi des liqueurs et ceux de la loi de la vitesse semblent impitoyablement traqués, aucune mesure effective ne paraît être prise contre les violateurs de la loi du dimanche.

S'il en était autrement, comment, depuis tant d'années, les plaintes — et tombant des bouches les plus vénérables — devraient-elles se multiplier?

Comment, après tout le bruit qui s'est fait autour du cas particulier des Trois-Rivières, le curé de la Cathédrale serait-il obligé de dénoncer des faits aussi publics que ceux qu'il a signalés dimanche?

Et cette fantastique anomalie ajoute encore à la gravité de la situation.

C'est au gouvernement d'abord, comme l'a rappelé avec éclat un juriste éminent, M. Antonio Perrault, qu'il appartient d'agir; c'est à lui qu'il appartient de prendre l'initiative et le moyen de faire respecter la loi.

Mais nous avons tous le devoir de faire ici notre part.
Réclamons donc, avec la *Ligue du Dimanche*, avec les corps qui l'ont appuyée, le respect de la loi et l'institution d'une police qui puisse en relever partout les violations. Comme le faisait observer M. Perrault, il est absurde que la province dépense tant d'argent pour connaître et punir les individus qui vendent illégalement une bouteille de *scotch* et qu'elle ne fasse pas les démarches qui imposeraient le respect de la loi du dimanche.

Protestons personnellement auprès du gouvernement, auprès des députés; faisons protester les corps publics, les sociétés qui peuvent exercer une influence salutaire.

Que le gouvernement se sente, de toute part, appuyé et pressé!

Omer HEROUX

L'actualité

Pépinière de Berthier

Un journal ontarien publiait récemment la nouvelle suivante: "Une pénalité sévère a été imposée, ce matin, en cours de police, à Louis Florence, propriétaire d'une manufacture locale de gazon, pour infraction à la loi du salaire minimum. Le juge lui imposa une amende de \$250, et les frais, ou un mois de prison, après que l'un des membres du Bureau du salaire minimum, Henry Foster, ait témoigné que l'une des ouvrières à l'emploi de Florence recevait \$5, par semaine, tandis que le salaire minimum pour une ouvrière, dans cette classe spéciale de travail et pour la première période d'emploi qui ne dépasse pas six mois, est de \$8, par semaine. La jeune fille dont il s'agit est âgée de 16 ans."

Voilà une bien intéressante nouvelle. Le gouvernement ontarien oblige un patron à donner \$8, par semaine à une jeune fille, pour la première période de six mois, et cette jeune fille a seize ans.

Comme les contraires sont grands dans notre pays fédéral! Traversons l'Ontario, et que trouve-t-on? On voit le gouvernement québécois riche, prospère, fier de ses surplus, les affichant d'un bout du continent à l'autre, et donnant à certains de ses employés des salaires si peu élevés qu'il aurait à payer l'amende s'il exerçait ses privilèges de patron dans la province voisine.

Où, la chose en est ainsi. Dans l'Ontario, le gouvernement a trouvé bon de fixer une échelle de salaires minima à laquelle doivent se soumettre tous les patrons. Pour prévenir et empêcher l'exploitation de la classe ouvrière par les industriels durs et sans cœur, il a élaboré une loi qui la protège efficacement, et dont la violation entraîne, comme on vient de le voir, de lourdes et sévères pénalités.

Mais dans le Québec, notre gouvernement donne lui-même aux industriels l'exemple de l'exploitation de certaines catégories d'ouvriers. On a fourni des preuves frappantes de cette aberration morale du gouvernement québécois. Qui n'en connaît quelques-unes pour sa part, des preuves frappantes, saisissantes, où le salaire si bas est une cause perpétuelle, effrayante de misère, de privation, de pauvreté et de souffrances.

Quelle preuve en serait plus frappante que celle de la pépinière de Berthier? Comment ne pas penser à la fameuse description du paysan de La Bruyère lorsque l'on voit cette centaine d'hommes qui peinent comme des bêtes, sarclant, plantant, bêchant, courbés sur le soleil, pour \$2, par jour lorsqu'il fait beau. Lorsqu'il fait beau, car s'il pleut, le travail est interrompu. Et si les

ouvriers sont arrivés, s'ils ont payé, comme d'habitude, la somme relativement importante qu'ils ont à débours pour se rendre à leur travail, ils doivent revenir bredouilles, le diner dans la boîte de fer blanc au bout du bras, penauds et découragés.

Et il pleut, il pleut, tous ne s'abandonnent qu'en parlant de la pluie de la veille et en pronostiquant celle de lendemain. Elle couvre les champs, pourrit les semences, retarde les travaux des champs. Elle tombe, diluvienne, plusieurs fois par semaine et sans cesse.

Et chaque fois qu'elle tombe, la paie s'allège dangereusement, elle fond comme le beurre dans la poêle.

Voici l'un d'eux. C'était un pauvre ouvrier. Il occupait une petite maisonnette au fond de la campagne. Maisonnette atrayante, propre, toujours abondant, ordre, propreté, reluisant partout. Le Seigneur ne lui avait pas donné beaucoup de talents. Mais il les avait fait fructifier avec une honnêteté, un courage extraordinaires. Il avait toujours pourchassé le travail. Un jour ici, un autre jour là-bas, toujours à l'oeuvre, simple, bon, ne trompant personne, accomplissant plus qu'il ne lui était demandé.

Et s'il manquait d'occupation dans son petit village, il partait pour de lointaines tournées. Il se rendait jusqu'à Montréal, travaillait pour des jardiniers, obtenait des salaires plus élevés. Car devant le ciel, jamais personne n'a pu lui faire un reproche, ni le prendre en faute, ni l'accuser de négligence.

Quelques sons ici, quelques sons là, il s'était arrondi un petit pécule. Il était économe, industrieux, dépensait un sou s'il le fallait, mais le gardant s'il ne le fallait pas.

Et ainsi il parvint à l'âge où la vieillesse annonce encore de loin. Encore apte au travail, toujours droit et fier, et un bon sourire aux lèvres, il revint dans son petit village pour continuer avec les siens sa paisible et lente vie. Et là, il a trouvé de l'emploi à la pépinière, spécialement pour le soin des jeunes arbutus qui deviendront plus tard des arbres précieux.

Il travaille pour le gouvernement. Il n'a pas l'exigence de ces ouvriers dont le travail n'est pas également réparti sur toutes les saisons et qui exigent un salaire plus élevé pour faire face aux saisons mortes. Ce qu'il demande, c'est un simple salaire pour vivre, au jour le jour, pendant qu'il travaille, pendant qu'il est à l'oeuvre et pas plus. Lorsque l'automne viendra, il cherchera ailleurs et se débrouillera toujours.

Et qu'est-ce qui lui arrive? Deux dollars par jour lorsqu'il fait beau; alors pour vivre, vivre simplement, n'ayant presque pas de famille, il doit pulser dans sa réserve accumulée, entamer son petit pécule

qu'il réservait soigneusement et prudemment pour sa vieillesse. Il se rend à la banque pour y retirer les pauvres sous entassés avec tant de prévoyance.

Ces humbles, ces misérables, ils se sentent aujourd'hui sans défense devant le maître qui les domine de si haut. Ils se sentent à découvert, sans protection contre les injustices, sans recours et sans appel.

Quand les autorités civiles se conduisent avec une telle dureté, quand elles ne veulent pas donner, des salaires qui permettent de vivre, de vivre tout court, sans y ajouter décemment, ni convenablement, que faut-il donc attendre des industriels étrangers qui n'ont aucune sympathie pour ce peuple, et conservent un seul souci, celui de faire de l'argent?

A une jeune fille de 16 ans, le gouvernement ontarien garantit un salaire de \$8 par semaine. Et notre gouvernement, ce simple salaire de \$8 le donne-t-il lui-même à des hommes faits, pères de familles nombreuses, qu'il emploie et fait travailler? Oui, il le paierait l'amené, notre gouvernement provincial riche de deux millions et demi de surplus, s'il se permettait d'employer les gens de la même façon sur le territoire de la province voisine.

ZOILE

Bloc-notes

En 50 lignes

Les gens pressés n'ont pas eu le temps de lire tout ce qui s'est écrit à propos de la conférence du désarmement à Genève. Pourquoi n'a-t-elle pas abouti? Parce que — résumons en 50 lignes le gros du débat — les Anglais voulaient qu'on limitât la construction de nouveaux croiseurs de 10,000 tonnes à 12 pour les Etats-Unis, 12 pour la Grande-Bretagne et 8 pour le Japon, — ce sont les Etats-Unis refusant d'entendre parler, affirmant qu'ils veulent rester libres d'en construire peut-être 18, peut-être 25, — et parce que les Américains proposaient qu'on pût mettre des canons de 8 pouces sur les croiseurs, quel que soit leur tonnage, du moment qu'ils pourraient les porter, tandis que les Anglais voulaient qu'on ne mit ces canons de 8 pouces que sur un nombre limité de croiseurs, jaugeant au moins 10,000 tonnes, les croiseurs d'un moindre tonnage ne devant être armés que de canons de 6 pouces. Il n'y a donc pas eu d'entente sur le nombre des croiseurs de 10,000 tonnes ni d'accord sur l'emploi des canons de 8 pouces. Et puis il y a eu différend sur la question du tonnage total des croiseurs. Les délégués américains voulaient le limiter à 300,000 tonnes, ce que les représentants de la Grande-Bretagne ont laissé entendre qu'elle ne pourrait accepter, car alors il lui aurait fallu désaffaiblir un quart du tonnage qu'elle a déjà. Le Japon, pour tenter d'arriver à un accord final là-dessus, proposa que l'Angleterre et le Japon suspendissent leurs constructions navales jusqu'à ce que les Américains eussent atteint un tonnage total de 400,000 tonnes, en croiseurs; mais les délégués anglais prétendirent qu'il faudrait compter dans le tonnage total du Royaume-Uni les croiseurs prévus dans le programme naval anglais de 1925, soit 58,000 tonnes de plus. Là-dessus, les conversations prirent fin et la conférence enregistrera un insuccès total au grand plaisir des jingos américains et anglais.

On admet généralement que la Nouvelle-Zélande et l'Australie ont vraisemblablement parlé de cette façon. Ces deux Dominions éloignés de la métropole, placés comme des sentinelles avancées aux confins du monde, ne se sentent pas trop en sûreté dans leur isolement. La protection de l'Angleterre leur est fort précieuse. Ils regardent avec inquiétude du côté du Japon. La puissance maritime anglaise les rassure. Mais ils en ont besoin, et s'opposeraient sans doute à son affaiblissement.

D'ailleurs, ces deux Dominions reconnaissent nettement ce fait. Ils apportent leur contribution à la marine impériale, soit en créant une marine particulière qui pourra s'adjoindre à celle de la métropole en cas de nécessité, soit en fournissant de l'argent pour la construction de la base navale de Singapour, soit d'autre manière.

Mais que le représentant du Canada ait adopté une attitude que l'on suppose avec assez de raison avoir été celle des Australiens et des Néo-Zélandais, c'est ce que l'on ne croit pas encore dans la capitale. Les dépêches n'ont fait aucune distinction entre les Dominions. Elles ont toutes laissé croire que l'Empire au complet suppliait l'Angleterre de maintenir sa thèse et de sauvegarder jalousement sa marine. Cette unanimité supposée semble bien être fautive, et n'exister que dans l'imagination des journalistes.

Un cri d'alarme

Sir Thomas White, ancien ministre des finances du cabinet Borden, vient d'écrire au *Globe* de Toronto une lettre dont le ministère de la voirie québécoise, pourrait bien faire distribuer des extraits à tous les automobilistes de notre province. Il s'agit des excès de vitesse sur les routes que parcourrent les automobilistes. "Les morts par suite d'accidents d'automobiles augmentent sans cesse, dit sir Thomas White, et la réglementation de la circulation sur les routes est peut-être le plus important problème de l'heure présente". Le public souffre de ces excès de vitesse, il se tue chaque année de plus en plus de gens sur les routes et il y a des chauffeurs qui sont de plus en plus dangereux pour le public. "A moins qu'on ne réussisse à mettre un terme aux accidents d'automobiles trop nombreux, les automobilistes qui tiennent à leur vie et à celle des membres de leurs familles hésiteront bientôt à se servir de leurs voitures. Un automobiliste a beau être prudent, rien n'empêche que lui et sa famille soient exposés à perdre soudain la vie, s'ils rencontrent sur la route où ils voyagent un maniaque de la vitesse, qui file à l'allure de 50 milles ou davantage". D'après sir Thomas White, la limite de vitesse devrait être de 25 milles en campagne, pas plus que 30 milles en tout cas, et dans les villes, de 20 milles. Ici, le ministre de la voirie a pris des mesures rigoureuses pour faire respecter la loi; et la confiscation récente de 700 permis de circulation, ces semaines-ci, a démontré aux chauffeurs imprudents qu'ils doivent l'observer. Les accidents de la route ont peut-être diminué, ici, quel qu'on en signale encore de très graves; mais l'on ne saurait trop mettre sur leurs gardes les propriétaires et les chauffeurs d'automobiles et leur inspirer le respect de leur vie ainsi que celui des droits du public et du piéton.

G. P.

Les voyageurs du "Devoir" à Campbellton et à Bathurst

M. Lapointe s'en revient de Genève

Quelle attitude y a-t-il eue? — Les dépêches à ce sujet sont laconiques — Eventualités inquiétantes — Qu'est-ce que le Canada fait pour les éloigner?

La conférence du désarmement naval ayant échoué définitivement à Genève, M. Ernest Lapointe, notre délégué, doit reprendre cette semaine le chemin du Canada. La plus grande curiosité l'attend. De nombreuses questions seront sur toutes les lèvres au moment où il descendra du navire sur lequel il doit accomplir son voyage de retour, s'embarquant samedi prochain.

Cette curiosité, elle ne s'est que lentement éveillée. C'est avec détachement et philosophie que le Canada a appris d'abord que son ministre de la justice se rendait à Genève. L'amusement prévalait plutôt. Mais les dépêches tendancieuses envoyées de là-bas, les rapports de plus en plus pessimistes transmis par les agences de nouvelles ont détruit peu à peu cette apathie première.

Car des journalistes mis en observation sur les lieux ont attribué aux Dominions britanniques une grande part de responsabilité dans l'insuccès des négociations. L'Angleterre, ont-ils dit, les avait consultés pour connaître leur avis, pour savoir si elle pouvait diminuer sa force navale, ou si elle devait la maintenir ou l'augmenter. Or, les Dominions se seraient prononcés contre tout affaiblissement de la marine anglaise. Ils auraient ainsi lié partie avec les jingos anglais dont l'idée dominante est de maintenir absolue et claire la suprématie navale anglaise sur les mers.

On admet généralement que la Nouvelle-Zélande et l'Australie ont vraisemblablement parlé de cette façon. Ces deux Dominions éloignés de la métropole, placés comme des sentinelles avancées aux confins du monde, ne se sentent pas trop en sûreté dans leur isolement. La protection de l'Angleterre leur est fort précieuse. Ils regardent avec inquiétude du côté du Japon. La puissance maritime anglaise les rassure. Mais ils en ont besoin, et s'opposeraient sans doute à son affaiblissement.

D'ailleurs, ces deux Dominions reconnaissent nettement ce fait. Ils apportent leur contribution à la marine impériale, soit en créant une marine particulière qui pourra s'adjoindre à celle de la métropole en cas de nécessité, soit en fournissant de l'argent pour la construction de la base navale de Singapour, soit d'autre manière.

Mais que le représentant du Canada ait adopté une attitude que l'on suppose avec assez de raison avoir été celle des Australiens et des Néo-Zélandais, c'est ce que l'on ne croit pas encore dans la capitale. Les dépêches n'ont fait aucune distinction entre les Dominions. Elles ont toutes laissé croire que l'Empire au complet suppliait l'Angleterre de maintenir sa thèse et de sauvegarder jalousement sa marine. Cette unanimité supposée semble bien être fautive, et n'exister que dans l'imagination des journalistes.

C'est, du moins, la version de la *Manitoba Free Press* dont le rédacteur en chef est ordinairement dans les secrets du ministère. Celui-ci ne veut pas croire une seule minute que M. Lapointe ait demandé aux représentants de l'Angleterre, au nom de notre pays, de maintenir dans sa force et sa suprématie la marine britannique et de ne rien concéder à nos voisins d'outre-frontière. Il traite d'absurde et d'odieuse cette nouvelle. Il se répand même en injures contre le *Journal d'Ottawa*, qui ne l'a pas admise, mais l'a simplement imaginée vraie un instant, pour le plaisir de marquer dans quelles contradictions politiques se serait engagé notre gouvernement et pour faire un peu d'ironie.

Cet article de la *Free Press*, ce que l'on connaît de M. Ernest Lapointe et de notre gouvernement, ne permettent pas de croire un instant que notre délégué ait accepté à Genève de prendre une attitude belliqueuse. Si M. Lapointe a exercé un peu d'influence là-bas, c'est en général, il l'a exercée dans le sens de la conciliation, de l'entente et de l'harmonie.

Depuis quelques années on dit un peu partout que le Canada est placé par la Providence sur ce continent pour interpréter l'Angleterre aux Etats-Unis, les Etats-Unis à l'Angleterre, pour les expliquer l'une aux autres, servir de trait d'union entre les deux, réconcilier, retenir ensemble ces puissances. S'est-on rappelé cette thèse à Genève? Le conflit qui a amené l'échec final s'est produit, en effet, entre l'Angleterre et les Etats-Unis, deux pays entre qui peut s'élever le plus facilement une grande rivalité navale. Il a fait rage tout le temps de la conférence, et la presse des deux pays a soulevé l'hostilité, les haines et les défiances.

C'est dire que le représentant du Canada avait un rôle important de médiateur à jouer. L'a-t-il voulu, l'a-t-il pu faire? Nous l'ignorons complètement. Mais aucun indice n'a encore signalé que le Canada ait

exercé une influence quelconque. Pourtant notre intérêt nous poussait vers un rôle de cette sorte. La paix entre l'Angleterre et les Etats-Unis nous intéresse au premier chef, car en cas de conflit, comme nous le savons, les batailles se livrent probablement chez nous, comme par le passé.

Aussi le Canada ne peut fournir d'aliment à une lutte entre les deux pays, il ne doit pas encourager les controverses, ni rendre les négociations plus difficiles, ni encourager aucun parti-pris dangereux pour sa sécurité. Il est situé, et pour bien longtemps, entre le marteau et l'enclume.

Si l'échec des négociations de Genève est une calamité pour le monde, en général, s'il conduit, comme plusieurs le prophétisent déjà, à une rivalité maritime sourde d'abord, puis éclatante ensuite, nul pays plus que le nôtre ne pourra considérer cet insuccès comme un désastre important, grave, inquiétant pour son avenir, dangereux pour sa sûreté et sa paix.

C'est ce que nous ne devons jamais oublier. Il est certaines régions, comme les Flandres, qui sont les éternels champs de bataille de l'Europe. Le Canada est le champ de bataille des Anglais et des Américains lorsque ces deux peuples recourent aux armes pour régler leurs différends. Et cette position peut intéressante, nous l'occupons tant que le Canada ne sera pas indépendant, complètement, et qu'il n'aura pas rompu tout lien qui l'unit à l'Angleterre.

Cette éventualité éloignée d'un conflit anglo-américain que tous repoussent encore aujourd'hui avec volonté, énergie, passion, nous devons tout faire pour l'éloigner définitivement. Tout faire, non seulement auprès du gouvernement américain, mais auprès du gouvernement anglais avec qui nous avons des relations plus intimes et plus sûres.

Or, le temps n'est pas encore passé pour exercer notre influence dans le sens de la pacification, de la bonne entente, et de l'accord. Les intérêts du Canada le demandent et l'exigent. D'ailleurs notre gouvernement est bien placé aujourd'hui pour agir à droite et pour agir à gauche. Il a son ambassadeur à Washington. Il peut communiquer librement avec le gouvernement anglais. Il possède la confiance de ces deux grands pays. C'est le temps où jamais pour lui d'interpréter, de servir de médiateur, de donner des explications, d'être enfin un vrai trait d'union.

Notre pays n'a pas assez pensé à ce devoir pendant que les séances de la conférence de Genève suivent leur cours. On ignore encore si notre gouvernement et si M. Lapointe y ont réfléchi, s'ils ont tenté des efforts en ce sens. Mais le temps n'est pas irrémédiablement passé. On peut dire même que le temps est plus propice qu'il ne l'a jamais été à une intervention continue et suivie de notre part dans le sens de la paix. Car la perspective de la concurrence navale qui peut se produire alarme déjà tous les esprits. On se promet d'être modéré, de laisser faire l'autre, de ne pas protester, de ne pas se laisser entraîner. Mais une fois la course aux armements commencée, on ne sait pas jusqu'où elle peut conduire, et ce qu'elle réserve au monde. Les esprits modérés tentent de calmer les autres. De l'avis des techniciens, ils veulent maintenant en appeler aux hommes publics que l'on pense doués de plus de largeur de vues, de plus de largeur d'esprit et d'un esprit de conciliation.

Enfin, la cause n'est pas désespérée. Et si notre gouvernement avait poussé dans le passé le gouvernement anglais à la résistance, il ne se serait pas seulement mis dans une contradiction amusante, mais il aurait trahi les intérêts du Canada qui exigent le maintien de l'amitié entre l'Angleterre et les Etats-Unis. Cette faute beaucoup plus grave, on ne peut croire qu'il l'ait commise, car elle serait trop grossière, et elle dénoterait un oubli trop profond des principes qui doivent guider nos gouvernants dans des conférences de cette sorte.

L'opinion canadienne est éveillée; aussi, M. Lapointe ou M. King devraient faire bientôt des déclarations claires et rassurantes que l'on attend d'eux et qui sont indispensables.

Léo-Paul DESROSIERS

Ottawa, 8 août 1927.

LIRE EN PAGE 2:

A propos de la M. W. & P. Co. "Le contrat du tramway appliqué à cette compagnie", par Samuel Gascon.

Bel accueil des autorités religieuses et civiles — Les Acadiens dans le nord du Nouveau-Brunswick — MM. Bourassa et Veniot, ministre des postes, parlent — Un paysage enchanteur

GRAND RALLIEMENT ACADIEN A GRANDE-ANSE, AUJOURD'HUI

Bathurst, N.-B., 8. — La première journée du pèlerinage du *Devoir* en Acadie se termine ici. Les pèlerins arrivèrent ce matin à Campbellton, au nombre de 218, dans leurs deux convois du *Canadian National*, et du quai de la gare se rendirent au théâtre Opéra, où devaient les recevoir les autorités civiles et religieuses et la population de langue française.

La réunion fut présidée par M. l'avocat Thadée Hébert qui présenta les orateurs suivants: M. le maire McDonald, M. l'abbé Arthur Melançon, curé de Notre-Dame-des-Neiges, M. le Dr L.-G. Pineault et M. Henri Bourassa, directeur du *Devoir*.

M. McDonald souhaita cordial accueil aux pèlerins dans sa ville. M. l'abbé Melançon les assura de la bienvenue au nom des autorités religieuses et se fit l'interprète de S. G. Mar Chiasson, évêque du diocèse, en tournée pastorale. Le diocèse de Chatham, dit-il, compte une population catholique de 100,000 âmes aux quatre cinquièmes de langue française; et c'est une grande joie pour monseigneur Chiasson de savoir qu'un groupe aussi important de Canadiens français du Québec vient visiter son diocèse. M. l'abbé Melançon fit aussi l'historique de l'établissement des Acadiens à Campbellton, dit que des voyages comme celui du *Devoir* servent beaucoup à faire disparaître entre les groupes un éloignement qui fut un jour considérable.

Le Dr L.-G. Pineault, parlant au nom de la population de langue française, s'appliqua particulièrement à donner des renseignements sur la ville de Campbellton et sa population. La ville compte une population de 7,000 âmes. Un tiers de cette population est de langue française; et avec le groupe de catholiques de langue anglaise, la population catholique en arrive à la bonne moitié. La ville fut entièrement incendiée en 1910; aujourd'hui, elle est rebâtie et compte sept églises, quatre écoles fréquentées par 1,500 enfants, une académie où on enseigne les français aux enfants de langue française et deux hôpitaux. La population mixte se respecte mutuellement et s'entend bien.

M. Henri Bourassa fut le dernier orateur, il parla brièvement en anglais et en français. En remerciant le maire McDonald, il souligna le fait que le maire vient de la Nouvelle-Ecosse, et de la partie où il n'existe pas de question de langue, parce que tout le monde y parle le gaélique.

Répondant ensuite aux deux autres discours de bienvenue, M. Bourassa indiqua pourquoi les Acadiens ont longtemps été en défiance envers le Québec. C'est que, long-

temps pris entre deux allégeances, ils furent les victimes des querelles de la France et de l'Angleterre. C'est notre devoir, dit-il, Canadiens de tous les groupes, tout en demeurant nous-mêmes, de nous efforcer de comprendre le point de vue des autres. C'est ainsi que nous travaillerons efficacement à la grandeur de la patrie canadienne.

NOS VOYAGEURS A BATHURST

Ce soir, à Bathurst, seconde prise de contact des voyageurs avec la population acadienne du Nouveau-Brunswick. L'assemblée de Bathurst fut sous les auspices de la Société de l'Assomption et fut présidée par M. N. Landry. Y adressèrent la parole: M. V. Veniot, ministre des postes, et J.-L. Ryan, avocat, ancien maire, qui souhaita la bienvenue aux voyageurs au nom de la population anglaise. M. Veniot, lui, parla du comté de Gloucester qu'il représente. Il dit que sur une population totale de 38,000 on y compte 34,000 Acadiens. Il cita son comté comme un exemple de tolérance et de progrès.

M. Bourassa dit que le Québec est plus près des Provinces Maritimes que de toutes les autres provinces du Dominion et que le Québec est nécessaire à l'esprit de la Confédération. "Le Canada, dit le député de Labelle, se développe normalement et évitera l'annexion américaine s'il sait grandir, en respectant l'unité dans la diversité, s'il sait se souvenir que les français a introduit ici une civilisation différente nécessaire pour combattre l'américanisation." En terminant, il plaida la cause d'un Canada aux Canadiens et conseilla d'imiter les autres peuples qui se consacrent tout entiers à leurs propres intérêts.

M. Bourassa, qui a parlé en anglais et en français, a demandé aux Acadiens de rester ce qu'ils sont, de se développer avec leurs caractéristiques propres et de transmettre intégralement à leurs enfants l'amour de la foi, de la langue et des traditions.

Au cours de la journée les voyageurs ont fait une intéressante visite à la mission Micmac de Sainte-Anne-de-Bestigouy, en face de Campbellton. Ils y furent reçus par le R. P. Pacifique.

De Campbellton à Bathurst la voie du *Canadian National* suit presque continuellement la rive de la baie des Chaleurs. Les voyageurs du Québec purent ainsi admirer l'un des plus beaux paysages qui soient.

Aujourd'hui les excursionnistes du *Devoir* passent la journée à Grande-Anse, N.-B., où a lieu un grand ralliement des Acadiens de la région.

Le voyage de l'Université

Ce qu'un Anglo-Canadien pense des Canadiens français

Par droit historique, les Canadiens français sont chez eux dans tout le Canada — On peut se fier à eux pour maintenir le caractère particulier des institutions et de la vie canadiennes — Un rempart contre certaines tendances sociales désintégrant — Le temps des actes est venu — M. Edouard Montpetit à nos compatriotes de Saint-Boniface

(Par EMILE BENOIST)

Les discours de Saint-Boniface et de Winnipeg, on n'en finirait jamais s'il fallait non pas les rapporter — ce qui serait d'ailleurs à peu près impossible — mais simplement les résumer. C'est incroyable ce qu'en une seule journée des gens de bonne volonté peuvent entendre de choses, avant, pendant et après les repas. Aussi bien, vaut-il mieux ne pas se hasarder à revenir sur le tout. Il suffira de souligner les choses qui nous ont paru les plus intéressantes mais qui ont dû être forcément négligées dans les brefs comptes rendus qui s'écrivaient quotidiennement à bord du convoi.

D'abord le discours de M. W. T. Osborne, professeur de français à l'Université du Manitoba, bien connu là-bas pour ses sympathies marquées en d'autres circonstances pour les éléments français. M. Osborne a fait, en se servant de notre langue, une déclaration catégorique au sujet du droit absolu du français dans toutes les provinces canadiennes; il a indiqué comment le groupe canadien-français, en préservant son identité ethnique et linguistique, pouvait être "la plus sûre garantie du maintien et du développement d'une existence nationale séparée d'avec celle des Etats-Unis" et aussi "le plus sûr rempart contre certaines tendances sociales désintégrant qui, laissées sans contre-poids, peuvent précipiter la société contemporaine dans un chaos regrettable."

De ces paroles devraient bien s'inspirer les politiciens qui se disent disposés à accueillir les gens

que nous pourrions leur envoyer. Partout en effet, même en Colombie britannique, les voyageurs de l'Université ont entendu dire que les gens de Québec seraient les bienvenus qui voudraient s'établir dans l'ouest. Il n'est pas de louange qu'on ne fasse de l'habitant canadien, de ses vertus, de ses qualités d'agriculteur. On ne lui conteste même pas son titre d'héritier des découvreurs du pays des prairies. Il est évident que les gouvernements de l'ouest désirent attirer chez eux la population dont ils ont besoin. Et le Canadien français, on veut bien le reconnaître, est un sujet désirable.

Le moment ne serait pas mal choisi pour qu'on lui accorde ce à quoi il a droit après tout; pour qu'on le reconnaisse, lui, qui n'a de patrie que le Canada et qui ne veut en avoir d'autre, comme s'il était chez lui et bien chez lui dans tout le Canada.

C'est d'ailleurs ce que M. Athanasie David, qui représenterait officiellement le gouvernement provincial dans ce voyage, a su dire, avec beaucoup de franchise et à plusieurs reprises, à nos compatriotes de langue anglaise: les compliments et les discours de bonne entente ne conviennent plus. Le temps est venu des actes et c'est ce que nous attendons. Québec croit que les autres provinces doivent s'occuper à leurs minorités françaises et catholiques le même traitement de justice qu'il fait, lui, et sans qu'on le lui demande, à sa minorité anglaise et protestante.

Vers la fin du voyage, M. Edouard (Suiet à la 2ème page)

U. C. C.
Président
Aldéric LALONDE
Vice-président
Oscar GATINEAU
Sec.-trésorier
Donat-C. NOISEUX

LA TERRE DE CHEZ NOUS

Bulletin officiel de l'Union Catholique des Cultivateurs de la province de Québec

PARAIT TOUS LES MARDIS ET JEUDIS

Secrétariat
336, Notre-Dame E.
Edifice du "Devoir"
Montréal
Tél. Main 6447
Adresser toutes communications à l'U.C.C. comme ci-dessus.

Cette page, le titre, les rubriques et tous les articles originaux qui y paraissent, sont enregistrés à Ottawa et tous les droits de reproduction ou de traduction sont réservés conformément à la loi des droits d'auteur.

Saviez-vous cela...?

La mortalité infantile — Les cultivateurs sont-ils si coupables?

Cultivateurs, saviez-vous cela que vous étiez la cause du haut taux de mortalité infantile dans les villes? Cela vous étonne, hein...! Ce doit pourtant être bien vrai... c'est le Soleil de Québec qui l'a dit! En effet, affirme-t-il, les enfants dans notre province "souffrent principalement du mauvais lait distribué dans les centres urbains".

Et l'auteur s'en prend alors à une certaine "école de démagogues" qui, prétend-il, "a mené et mène encore une active campagne contre les mesures d'hygiène adoptées par les villes pour s'assurer une distribution de lait pur" et qui "a cherché par des moyens malhonnêtes à soulever les masses et surtout la population agricole contre le pouvoir public et les mesures de prévention prescrites par la science, pour la conservation de la vie humaine et surtout pour la protection des enfants".

Puis il parle, pour appuyer ses dires, de l'épidémie de typhoïde à Montréal, des précautions prises pour enrayer la tuberculose bovine, etc.

Nous ne voulons pas croire que l'auteur dénature sciemment les faits, mais s'il est sincère, il est certes mal renseigné.

Pour notre part, nous connaissons une association professionnelle agricole et un grand nombre de cultivateurs qui, lors de l'épidémie de typhoïde à Montréal, ont protesté énergiquement et ont blâmé les autorités, — hygiénistes ou autres — d'avoir laissé accuser les producteurs de lait d'être responsables de l'épidémie, alors qu'un inspecteur du Bureau provincial d'Hygiène devait déclarer officiellement plus tard que la cause de l'épidémie était un porteur de germes de typhoïde qu'on avait découvert parmi les distributeurs de lait, et la pasteurisation mal faite dans deux laiteries de Montréal; mais nous ne connaissons pas un seul cultivateur qui a critiqué les mesures prises par la ville pour faire observer son règlement de pasteurisation.

On nous objectera peut-être que, lors de l'adoption du règlement de la ville, il y eut beaucoup de controverse. Mais d'où venait l'opposition? Surtout de petits laitiers dont on tuait, par le fait même le commerce au profit de grosses laiteries et de quelques cultivateurs-distributeurs des environs de la ville; ces derniers se sont montrés défavorables à un règlement qui inévitablement devait diminuer leurs revenus, peut-on les blâmer trop fortement? Peut-être le Soleil n'aurait-il pas autrement vis-à-vis d'un règlement qui, dans l'intérêt public, aurait pour effet de baisser ses "gros revenus".

Quant aux autres cultivateurs, producteurs de lait, pas un seul n'a protesté contre la pasteurisation obligatoire. Plusieurs ont trouvé, par exemple, que l'obligation faite aux cultivateurs de faire tuberculiser leurs troupeaux pour pouvoir fournir du lait à Montréal était superflue: il est reconnu que la pasteurisation bien faite rend le lait absolument inoffensif, et alors le consommateur urbain eût été amplement protégé; cependant on est porté à se demander aujourd'hui si cette clause fut mise alors parce qu'on prévoyait déjà que ce règlement, comme bien d'autres règlements ou lois, serait violé et que l'inertie municipale serait telle à ne pas prendre les moyens d'en assurer l'observation.

Nous connaissons encore des fournisseurs de lait à la ville de Québec qui se sont opposés à un règlement qui ne reconnaissait pas le certificat d'épreuve à la tuberculine émanant d'un vétérinaire du gouvernement fédéral ou provincial et obligeait ces fournisseurs à payer inutilement une nouvelle épreuve faite par le vétérinaire spécialement nommé par la ville; ces cultivateurs ont protesté, mais ils ne s'opposaient pas aux mesures d'hygiène, ils s'opposaient aux mesures d'hygiène mal appliquées.

C'est également inexact de dire que les cultivateurs sont opposés aux mesures prises pour enrayer la tuberculose bovine; comment expliquez-vous alors les demandes nombreuses pour l'agrandissement des zones réservées, demandes auxquelles le gouvernement fédéral ne peut pas fournir à se rendre.

Des cultivateurs ont protesté contre les épreuves faites sans indemnité, parce que plusieurs se sont vu enlever tout leur troupeau et se sont trouvés ainsi complètement ruinés. Nous connaissons encore un autre cultivateur qui avait assez de têtes de bétail pur-sang pour bénéficier du système d'accréditation fédérale, et aurait obtenu environ \$350.00 d'indemnité pour les animaux qu'il a été forcé d'abattre, mais un vétérinaire du gouvernement est allé lui dire qu'il fallait 10 têtes de pur-sang pour profiter du système d'accréditation tandis qu'il n'en fallait que cinq, et alors il lui a fait faire l'épreuve et, au lieu de \$350.00, il n'a pas eu un sou d'indemnité. Est-ce par ignorance ou bien ce vétérinaire s'est-il laissé influencer par l'appât de ce que devait lui donner ces épreuves faites gratuitement? Le mal fut le même, et c'est regrettable.

Ces faits devraient suffire à faire comprendre à notre confrère du Soleil que la cause de l'opposition des cultivateurs à certaines mesures d'hygiène réside bien ailleurs que là où il la place. Si toutes ces mesures nécessaires à la santé publique étaient appliquées avec le souci de ne pas les rendre vexatoires, les plaintes seraient bien rares.

Si, après cela, l'auteur de cet article persiste dans son idée première, il nous rendrait immensément service en nous disant en même temps que son nom qu'elle est cette "école" dont il parle? Nous serions anxieux de le savoir afin de nous mettre nous-mêmes en garde contre cette "école néfaste" qui aurait le pouvoir diabolique d'annihiler tout "tout le travail effectif et bien dirigé des hygiénistes".

En ce qui concerne la tuberculose bovine, nous ajouterons un mot. Nous avons toujours pensé que pour répondre à la demande faite au premier congrès en 1924: "Que les propriétaires d'animaux croisés puissent bénéficier du système d'accréditation comme ceux qui ont des animaux pur-sang", il n'y avait qu'un moyen. Ottawa dépense déjà des millions à cet effet et on a répondu qu'il était impossible pour le moment de répondre à plus de demandes. Pourquoi le gouvernement provincial ne ferait-il pas sa part? Pourquoi n'y aurait-il pas entente entre les deux départements d'agriculture pour que le département fédéral accepte les applications de ceux qui n'ont que des animaux croisés et le département provincial se chargerait de payer les indemnités dans ces troupeaux? Ceci ne serait que pour les cas individuels; dans les zones réservées, le gouvernement fédéral s'en charge complètement.

Dans l'intérêt de la santé publique il est important d'éliminer la tuberculose bovine, mais si par la force des choses cette élimination doit porter presque entièrement et trop lourdement sur le cultivateur qui se voit obligé souvent de sacrifier tout son troupeau, rendons-lui la chose au moins un peu supportable. Les fonds publics ainsi appliqués seront aussi bien placés que n'importe quels autres appliqués à l'hygiène, parce qu'ils serviront alors à combattre le mal à l'une de ses sources. Il vaut mieux prévenir que guérir!

Donat-C. NOISEUX

Tribune Libre

La Coopérative Fédérée et l'U. C. C.

LES DEUX SE COMPLETENT ET DOIVENT S'ENTENDRE

Papineauville, 3 août 1927.
Le Bureau de la Coopérative fédérée a pris l'initiative d'insérer le peuple sur le royaume de cette société. Nous remercions les auteurs de ce mouvement, et les félicitons de mettre à la disposition du public des vues animées, sous l'habile direction de M. Mainville. Ces images qui passent sur l'écran instruisent et intéressent beaucoup. C'est ce que les gens de Papineauville ont constaté mercredi dernier, alors que M. Mainville et M. Gervais nous ont donné une conférence sous la présidence de M. le curé Lalonde.

Il y avait à l'hôtel de ville près de deux cents personnes dont la majorité était composée de cultivateurs. M. Mainville prit la parole après que M. Rollin, agronome, l'eût présentée en termes choisis. M. Mainville sut garder la place où l'éloge de M. l'agronome l'avait mis, et, durant plusieurs minutes, il instruisit et charma l'auditoire par sa parole facile et convaincante. Il est positif, il dédaigne la phraseologie abondante, il est pratique avant tout. Il sait qu'il s'agit d'instruire et de persuader plutôt que d'épater, et pourtant il réussit à surprendre ceux qui connaissent l'art difficile d'instruire le peuple.

Après quelques numéros de vues animées, M. Irénée Gervais traita de l'agriculture. Il fut écouté avec le plus grand intérêt. Les numéros se succédèrent toujours au grand plaisir des auditeurs. L'un reproduisait les allées et venues de ceux qui étudient le projet de fusion des coopératives locales, l'autre l'essor qu'a pris la Coopérative. Ici l'on vit l'utilité de bien préparer la marchandise, là les débouchés pour ces mêmes marchandises. Toujours on constata la nécessité de l'union dans la production et la vente pour le cultivateur, et le bienfait de l'affiliation des coopératives locales. C'est à mon humble avis ces conclusions qui s'imposent après cette conférence.

L'Ouest a son wheat pool, la Belgique son association puissante, nous avons, nous, la Coopérative fédérée, et il y a l'Union catholique des cultivateurs qu'il ne faut pas oublier. Et il me semble qu'en la mentionnant je ne fais pas injure à la Coopérative fédérée, car ces deux sociétés, je le crois humblement, sont appelées à vivre dans un commun accord, sinon elles seraient plutôt préjudiciables dans certains endroits à ceux-là mêmes à qui, sincèrement et avec une volonté tenace, elles veulent du bien. La première aide la Coopérative en donnant aux cultivateurs l'esprit d'union et d'initiative, et la seconde aide l'U. C. C. en leur offrant des débouchés que celle-ci cherche et où elle guide les cultivateurs. L'une par un effort constant veut attacher le cultivateur à la terre, elle travaille à assainir sa vie et à la rendre plus douce en corrigeant les anomalies qui nuisent à l'agriculture, l'autre peut procurer au fils du sol une certaine aisance qui est souvent un gage de moralité et d'instruction.

Toutes deux bienfaisantes donc, et pouvant avoir le même homme comme sujet, il ne peut y avoir de conflit, car l'une complète l'autre.

M. le curé, très dévoué à la classe agricole, vu l'heure avancée, remercia brièvement et avec courtoisie ceux qui avaient concouru au succès de cette soirée.

— Le secrétaire de la Coopérative de Papineauville.

L'utilité de l'orge pour l'alimentation du bétail

Tout le monde sait que l'orge est précieuse pour l'alimentation du bétail, mais se rend-on suffisamment compte de sa valeur sous ce rapport? L'orge, comme le blé d'Inde, est un aliment carbonacé qui peut être employé avec succès à la place du blé d'Inde. Il y a des inconvénients à la donner seule, parce qu'elle n'est pas aussi appétissante que l'avoine, le blé d'Inde ou le blé; mais il y a peu d'inconvénients à la donner dans un mélange. L'orge est assez échauffante, et il faut, à cause de cela, la donner avec discrétion à certaines catégories d'animaux comme les chevaux de travail au repos et les truies en gestation, si on en donne.

Les chevaux de travail ne sont pas aussi friands de l'orge que de l'avoine, et l'orge ne s'est pas non plus montrée aussi nourrissante que l'avoine. Cependant la différence sous ce rapport n'est que relativement légère.

Pour l'alimentation des bœufs à l'engrais, l'orge a une haute valeur commerciale. L'orge occupe aussi une place importante dans la ration de grain des vaches laitières.

Les fermes expérimentales ont démontré à maintes reprises que l'orge est bonne pour la production du bœuf, spécialement pour le "finissage". Ce n'est pas une bonne nourriture pour les truies portières avant la mise bas ou pendant la première période de l'allaitement, mais on peut l'introduire dans la ration après que les porcs ont une ou deux semaines. Il ne faut en donner que très peu aux porcs nouvellement sevrés, à cause de sa nature carbonacée; elle est surtout utile dans la ration des porcs à bœuf après qu'ils ont atteint l'âge d'environ trois mois. On peut à cette époque l'introduire en toute sûreté et en augmenter graduellement la quantité jusqu'à ce qu'elle forme de 50 ou 60 pour cent de la

ration de grain, à mesure que l'animal arrive au poids marchand.

Les conclusions pratiques que l'on peut tirer de plusieurs essais conduits sur différentes fermes de démonstration en ces dernières années sont les suivantes:

1o Les porcs à bœuf peuvent faire une augmentation de poids un peu plus forte lorsqu'ils sont nourris au blé d'Inde.
2o Livre pour livre, l'orge n'est pas tout à fait aussi nourrissante que le blé d'Inde.
3o Les porcs nourris à l'orge sont plus également revêtus de chair.
4o Les porcs nourris à l'orge donnent un bœuf de qualité supérieure.

5o L'orge cultivée sur la ferme revient moins cher que le blé d'Inde (qui est généralement importé). Il est peut-être bon d'insister sur l'emploi des aliments cultivés sur la ferme pour la production économique dans les conditions actuelles du marché. L'orge se cultive partout, elle rend relativement beaucoup et convient tout spécialement pour mélanger aux rations des vaches des moutons et des porcs, lorsque l'on désire un aliment carbonacé.

LE CHOIX DU TAUREAU

Le choix du taureau est évidemment la considération la plus importante pour l'éleveur qui veut améliorer son troupeau. Telle est l'influence du reproducteur que si ce choix est bien fait tout le niveau du troupeau s'élève, tandis qu'il s'abaisse s'il est mal fait. C'est aussi le moyen le plus économique d'améliorer le troupeau. On pourra sans doute arriver encore plus rapidement à cette amélioration en achetant des vaches de choix, mais ce moyen exige plus de capitaux que le cultivateur ordinaire n'en a aujourd'hui.

Les choses principales à rechercher dans un taureau sont d'abord le sang, la taille, le type, le caractère, l'individualité, la qualité, l'ascendance laitière, et si possible, la preuve que l'animal est bon géniteur. Le bon acheteur est celui qui sait discerner l'animal qui présente une combinaison de toutes ces qualités, et qui a suffisamment le courage de ses convictions pour le payer ce qu'il vaut.

Nous constatons que ceux qui demandent des taureaux insistent souvent sur un certain détail, par exemple la couleur de l'animal, quels que puissent être ses mérites sous d'autres rapports. En d'autres termes, ils s'attachent à un point de fantaisie. La couleur importe peu, tant qu'elle ne soit pas des conditions posées pour l'enregistrement de la race. On considère d'abord l'élevage, la taille, la conformation, la qualité, et la production des ascendants. L'avantage de l'élevage en ligne pure est qu'un taureau dont les ancêtres ont été pendant bien des générations en vue d'une chose (la production du lait) est plus sûr de transmettre ce caractère que celui dont les ancêtres sont mélangés. Il faut que l'animal ait la taille de son âge, car, toutes autres choses égales, l'animal est gros, plus la production est économique. Mais il faut que la taille soit accompagnée par la bonne conformation et par la race. Il y a trop d'animaux mal faits dans la plupart des races aujourd'hui pour que l'on cherche à les perpétuer. Un animal qui aurait la taille sans la qualité doit être évité encore plus que celui qui aurait la taille sans avoir la conformation désirable, car il est rare que l'animal gros, à formes grossières, soit bon reproducteur. L'animal qui possède ces caractères à un haut degré doit sans doute être préféré à celui chez lesquels ils ne sont pas aussi marqués. On ne peut pas cependant le comparer à l'animal qui a, à la fois, l'individualité et l'ascendance laitière. En appréciant la production laitière sur un certificat de généalogie, il ne faut pas oublier que les productions qui comptent le plus sont les plus récentes. On achète, en effet, trop d'animaux parce qu'une bête éloignée de trois ou quatre générations a donné une bonne production de lait. L'effet de cette bête sur la valeur de l'animal est si faible qu'il ne mérite guère d'être pris en considération. Insistez donc pour que la mère et les deux grand-mères de l'animal ait une haute production. Si les bêtes plus reculées dans la généalogie ont, elles aussi, une haute production, cela n'en vaudra que mieux. Quant à ce qui concerne les milles dans la généalogie, leur aptitude à la reproduction est représentée par le nombre de filles qualifiées qui sont issues d'eux. Ce sont là des renseignements que peuvent se procurer aujourd'hui presque tous les éleveurs de vaches laitières.

On peut aujourd'hui, dans certains cas, acheter un taureau éprouvé, c'est-à-dire un animal qui a montré son aptitude à produire des

Une excursion dans l'Abitibi

Programme de l'excursion organisée par le ministère de la colonisation dans l'Abitibi:
Départ de Québec (gare Union) le 16 août, à 8h. 10 p.m. (heure solaire); arrivée à Macamic le 17, à 2h. 48 p.m.; excursion d'autos dans les florissantes paroisses du voisinage; dîner à La Sarre; coucher à Macamic dans les chais d'orties; le 18 au matin, excursion en autos à Rouyn par la route de Macamic; retour le même soir à Macamic; arrivée à Amos le 19 au matin et excursions en autos dans les paroisses avoisinantes; départ d'Amos à 4h. 33 p.m., le 20; arrivée à Québec, dimanche matin, le 21 à 8h. 55. (Les excursions d'autos seront gratuites).
Les excursionnistes de la région de Montréal pourront partir de la gare Moreau, mardi le 16, à 6h. 15 (heure solaire), pour rejoindre le train excursion à Harvey Junction. Ceux qui voudront participer à cette excursion devront envoyer leur adhésion par écrit au sous-ministre de la Colonisation, au Parlement, Québec, jusqu'au dimanche, 14 août prochain.

A Lachine

MM. Thomas Massie et Joseph McLaughlin sont candidats à l'élection pour le siège no 6, à Lachine. La votation aura lieu lundi.

EXIGEZ LA DOW ET JUGEZ PAR VOUS-MÊME



PRIME par la FORCE et par la QUALITÉ

PETIT AGENDA DU MONDE PROFESSIONNEL

On a "souvent besoin d'un plus "fermé" que soi" --dirait Lafontaine

Avocat
Tél. Bureau: Main 8556
Domicile: Cherrier 6601
Eugène Simard, b. a., l.l.l.
IMMEUBLE "SAUVEGARDE"
52, Notre-Dame Est Montréal

Notaire
Main 1855
Bélanger & Bélanger
Prêts hypothécaires
30 rue St-Jacques Montréal

Notaire
Téléphone: Main 3723
Horace Lippé
Placements d'argent —
Réglement de successions —
Administration de propriétés, etc.
11, PLACE D'ARMES — MONTRÉAL

Economie?
Cesser d'annoncer pour économiser
c'est agir comme celui qui arrêterait
sa montre pour sauver du temps.

Professeur
239, rue ONTARIO E.
LeBlond de Brumath
Bachelier des Universités de France et Laval
Officier d'Académie — Auteur
Préparation à l'étude de la médecine, du droit
et de l'art dentaire, de la pharmacie et
aux diplômes d'instituteur.

Professeur
Tél. Uptown 4885
Cours préparatoires du professeur
René Savoie, I.C.I.E.
Bachelier en art et sciences appliquées
Droit, Médecine, Pharmacie, Art Dentaire
Cours classique, commercial, langue privée
666 SHELDON AVE. OUEST.

LETTRE DE FADETTE

La soirée est fraîche et scintillante, la lune qui, tout à l'heure, montait lentement entre le Rocher et la pointe de l'île est suspendue très haut dans le ciel, et si brillante, que la mer, au-dessous, braille comme un vif argent.

Il est tard et, dans le village, c'est le silence percé de temps à autre par le cri strident des autos. Sur la grève on entend le gémissement des goélands et le doux bruissement des vagues s'abattant comme avec lassitude après leur longue traversée.

Parasseusement groupés sur la plage, nous parlons peu: le spectacle est si beau et c'est bon de se taire au milieu de cette splendeur du ciel et de la mer.

Voilà que marche vers nous, à grandes enjambées, le vieil Irlandais bavard et jovial qui vient de vendre tous ses paniers à l'hôtel. Nous lui disons bonsoir, nous le questionnons, car il nous amuse, et le voilà arrêté, oubliant comme nous de l'heure tardive.

Il questionne à son tour. Croisons-nous que les morts reviennent? et, devant nos dénégations, il offre de nous prouver qu'ils reviennent. L'une du groupe, peu familière avec l'anglais, lui suggère de nous raconter son histoire en français s'il le peut. — All right! je peux parler français un peu brin, et si vous comprenez pas bien, vous direz à moi et je reprendrai dans l'anglais.

Ma mère, elle était morte depuis pas longtemps, mon père, il prenait la picotte et il meurt aussi; on restait trois orphelins, mon grand frère Patrick, — il avait dix-huit ans, — Charlie et moi, dix et douze ans.

Un jour, Patrick nous dit: — Je pense qu'il faut beaucoup prier pour le père: il vient dans la nuit; je sens son présence dans la chambre et un souffle chaud sur mon figure. Je ne vois pas lui mais j'entends comme des ailes de oiseau, et puis, il part du côté de l'église.

Charlie et moi, on croyait rien de cela: — T'es rêvé, mon pauvre Patrick!... et de rire! — Riez pas, les petits, qu'il répond sérieusement, le père souffre et c'est son âme qui revient nous demander secours.

Il fut décidé qu'on dormirait dans la chambre, Patrick et Charlie dans le lit et moi couché sur le pied du lit. Je commençais à me endormir, quand Patrick dit tout bas: — Le voilà! Ecoutez!

Et j'entends très bien comme un oiseau essouffé qui agite ses ailes, et sur mon figure, par trois fois, il passe un grand souffle chaud. Je tire la couverture sur mon tête, je tremblais de la peur et j'attendais, le cœur tout battant.

— Il n'est plus là, dit Patrick, il s'est envolé du côté de l'Eglise...

— Mais l'as-tu vu, le oiseau?

— Non, je l'ai entendu comme vous autres, je sais que c'est l'âme de notre père en souffrance. Il revient en oiseau parce qu'il faut des ailes pour passer de l'autre monde à celui-ci. Demain, je ferai chanter un grand messe.

Le soir, il a revenu pareil.

Mais le jour d'ensuite, on était, les trois de nous, à son messe et reçu la communion pour la pauvre âme: il a jamais revu après. Vous le croyez à l'heure qu'ils reviennent, les morts? Parce que je dis vrai comme si je répondais au grand jugement de Dieu. But it is late, I must be off, Irishtown is far. Good night, ladies and gentlemen.

— Bah! fit un sceptique.

Personne ne lui répondit que les vagues et les grands oiseaux... Mystère! Un de plus, un de moins, qu'importe? Nous vivons et nous mourons dans le mystère. Il croit cela, nous croyons autre chose... Nous ne saurons les secrets du bon Dieu qu'au paradis.

FADETTE

Deux Oblats partent pour les missions

Jeudi soir, le 4 de ce mois, deux membres de la communauté des

Pères Oblats, partaient pour les missions: le R. P. Irénée Gauthier, d'Ahuntsic, qui va exercer son apostolat au Lac Caribou et le Frère Lambert, de Québec, qui se rend à Sturgeon Landing.

LE THE "SALADA"

en paquets scellés—exempt de poussière.

Les dents

NOTES DE LA "LIGUE ANTITU-BERCULEUSE ET DE SANTE PUBLIQUE DE MONTREAL"

Les dents influent grandement sur la santé. Plusieurs maladies sérieuses résultent de dents cariées ou de bouches malpropres. L'infection des dents est souvent en cause dans les cas de rhumatisme, de névrite et de maladie de cœur.

Pour être normales les dents doivent d'abord être bien fermées. En second lieu, elles doivent être bien placées dans la mâchoire, c'est-à-dire assez éloignées les unes des autres et égales. Ainsi placées, les dents molaires peuvent écraser les aliments et les incisives les couper.

La formation normale des dents dépend de la nourriture que prend la mère avant la naissance de l'enfant et pendant qu'elle le nourrit; puis de la nourriture que l'enfant prend lui-même. Comme les dents se forment pendant les premières années de la vie, le régime alimentaire de ces années décidera de l'état des dents pendant le reste de la vie.

Deux sels minéraux sont nécessaires à la formation normale des dents: le calcium et le phosphore. Le calcium se trouve surtout dans les légumes verts et dans le lait; le phosphore aussi dans les légumes verts et dans le poisson frais.

Pour pouvoir à l'implantation normale des dents, les mâchoires doivent être bien formées et avoir les dimensions voulues pour donner aux dents assez de place. Si la forme des mâchoires est défectueuse, les dents seront irrégulières et tassées les unes près des autres.

La mauvaise formation des mâchoires cause de l'irrégularité des dents, dépend généralement d'écarts et d'habitudes que nous pouvons prévenir. Ainsi les végétations adénoïdes, qui entravent la respiration normale par le nez, entraînent des mâchoires mal formées. La succion des tétines, des sucçons ou de paille, maintenus assez longtemps, affecte la formation des mâchoires.

Conclusions: Pour avoir des dents bonnes, saines et bien placées, il faut suivre un bon régime alimentaire, ne pas laisser prendre l'habitude de sucer, de faire traîner les végétations adénoïdes.

A Macamick

Amos, 9. — Les excursionnistes qui visitent actuellement l'Abitibi sous la direction de M. l'abbé Clovis Beauregard ont passé une partie de la journée du 4 août à Macamick où ils ont été reçus par toute la population.

Après une visite de la ville et des environs en automobile, les excursionnistes ont été reçus à souper chez M. et Mme Eugène Rouleau. On remarquait à ce repas, outre M. Rouleau qui présidait, le maire du village de Macamick, M. Joseph Lépine; le maire de la paroisse, M. J.-M. Boisclair; M. l'abbé Clovis Beauregard; M. J.-E. Laforce, agent de colonisation; M. J.-H. Gôté, du Canadien National; M. H.-L. Auger, de la Société Saint-Jean-Baptiste; M. l'abbé Moïse Bourgeois; M. l'abbé Lévesque; M. P.-D. Cossette; M. Joseph Duguay, avocat; M. J.-A. Rioux, notaire; M. Alex. Rioux, agronome; M. Alexandre Laliberté; Samuel Marcotte; J.-O. Tardif et Camille Duguay.

Après le dîner, qui fut suivi de discours, les excursionnistes ont été conduits à La Sarre en automobiles.

La visite des aviculteurs

Les délégués au congrès avicole mondial, qui s'est terminé la semaine dernière à Ottawa, passeront la journée de demain à Montréal. Ils sont à faire le tour du pays, invités du gouvernement canadien.

Ils seront officiellement reçus par la ville demain avant-midi et à 6 h. 30, demain soir, les autorités municipales donneront un dîner en leur honneur à l'hôtel Vigor.

Ces délégués représentent 43 pays qui ont exposé au congrès avicole.



LES SYNDICATS CATHOLIQUES

SYNDICAT DU TRAMWAY

Le syndicat catholique national des employés de tramways s'assemble ce soir, à 8 h. 15 p.m., à la salle des syndicats catholiques, 655, rue Demontigny est. Tous les membres sont priés d'assister. Il y aura mise en nomination des officiers. Rapport des officiers et du comité de propagande. Initiation des nouveaux membres. Par ordre.

SYNDICAT DES MENUISIERS

Le syndicat catholique des menuisiers se réunit ce soir, à la salle No 2, édifice des syndicats catholiques, 655, Demontigny est. Tous les membres sont cordialement priés d'assister. Initiation de nouveaux membres. Rapport de M. J.-B. Delisle, agent d'affaires. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

SYNDICAT DES CARROSSIERS

Ce soir, assemblée à la salle No 1, édifice des syndicats catholiques, 655, Demontigny est. Le syndicat catholique national des carrossiers. Tous les membres sont cordialement priés d'assister. Rapports des officiers. Communication intéressante sur la question d'incorporation. Tous les membres doivent avoir à acquiescer leurs contributions. Par ordre.

A LACHINE

Ce soir, salle des syndicats, angle 15ème avenue et rue St-Louis, assemblée du syndicat de la construction. Par ordre.

Belle fête d'enfants à Sainte-Cécile

Vendredi dernier, 5 août, avait lieu à l'école Sainte-Cécile une très jolie fête, à laquelle prenaient part les élèves des cours de vacances des deux paroisses de Sainte-Cécile et de Saint-Arsène. Ces derniers avaient à leur tête MM. Pelouquin et Beauchamp, et les élèves de Sainte-Cécile MM. J.-E. Giguère et A. Cléroux.

Dans le but de stimuler les élèves assidus aux cours et aux classes de vacances, un tournoi de mississippi, comprenant dix parties, avait été organisé entre les élèves de ces deux paroisses et le renom et la gloire de chaque école étaient en jeu; aussi fallait-il voir l'entraînement et l'émulation de cette belle jeunesse au début de chaque partie.

Près de quatre-vingt enfants de chaque paroisse s'étaient rendus dans la salle de Sainte-Cécile, mais les parties n'eurent lieu qu'entre les dix meilleurs de chaque groupe, sous la direction de M. J.-A. Gauthier, comme arbitre.

Les points enregistrés par les élèves de Saint-Arsène furent les suivants: MM. Boassier 12, Lafrance 10, Laramée 9, Dufour 7, Grenier 6, Paradis 6, Sauvé 5, Valiquette 3, Gagné 1, Labelle 1, — soit en tout 60, — et ceux de la paroisse Sainte-Cécile le furent comme suit: A. Plano, 18, L. Lefebvre 15, G. Gagné, 15, H. Moreau 14, L. Brisebois 14, B. Miron 13, L. Labelle 12, M. Rioux 11, Th. Lagacé 9, — soit un total de 129 points — avec une majorité de 69 points pour le groupe de Sainte-Cécile, et comme résultat final: neuf parties de gagnées sur dix; une seule de perdue.

Ces parties durèrent de deux hrs à cinq hrs de l'après-midi; elles firent par une provocation des professeurs Beauchamp et Pelouquin (Saint-Arsène) contre les professeurs A. Cléroux et J.-A. Gauthier (Sainte-Cécile) — ces derniers décrochant la victoire finale.

Si nos enfants s'occupent si bien et se divertissent si innocemment pendant les vacances, remercions la Commission Scolaire, District Nord, qui fait tout en son pouvoir pour

PHARMACIE LAURENCE

Angle des Rues Saint-Denis et Ontario, Montréal
Téléphones: Est 1507 et 4647
Drogues et Produits Chimiques Supérieurs

Tous les remèdes nouveaux.
PRESCRIPTIONS
médicales remplies avec soin
Livraison rapide par toute la ville

maintenir ces colonies de vacances et mettre à leur disposition le plus de jeux possible, tels qu'assortiments de balle au camp, de tennis, balançoires, jeux d'anneaux, ballons, balles molles, dames, dominos, etc.

Les parents sont priés de se rappeler qu'un grand pique-nique de toutes les colonies de vacances des écoles du district Nord aura lieu demain, au Bout de l'île. Si tous les enfants des écoles du Nord y sont admis, il est évident qu'il y a des avantages pour ceux qui fréquentent les classes de vacances.

Donc, à demain, les jeunes du Nord, venez en grand nombre au Bout de l'île. Chaque école ou il y a un groupe de vacances aura ses tramways spéciaux, de façon à se rendre au lieu du pique-nique et en revenir sans arrêt ni changement de voitures.

(Communiqué)

Retraite fermée pour jeunes gens

Une retraite fermée pour jeunes gens s'ouvrira jeudi soir à Bou-

ment troublé.

La jeune fille s'agenouille; elle ne peut prier encore, les paroies lui manquent. Son cœur jette seulement vers Dieu ce cri de détresse qui monte vers Lui si naturellement dès que la douleur a fait son oeuvre, et il lui semble entendre une voix profonde, mystérieuse, lui répondre: — Je suis là, c'est moi, ne crains pas...

Et le sentiment de sa solitude vient moins amer, elle ne se croit plus abandonnée.

Le tic-tac monotone de la pendule égrène les heures qui s'écoulent lentement: la jeune fille demeure plongée dans une stupeur profonde, sans larmes, presque sans pensée... Hélas! elle a bien le temps de se rendre compte de la réalité!

Les bruits familiers de la rue traversent ce lugubre silence, les canaris d'une voisine crient aussi éperdument que d'ordinaire. Claire ferme les yeux, il lui semble faire un mauvais rêve.

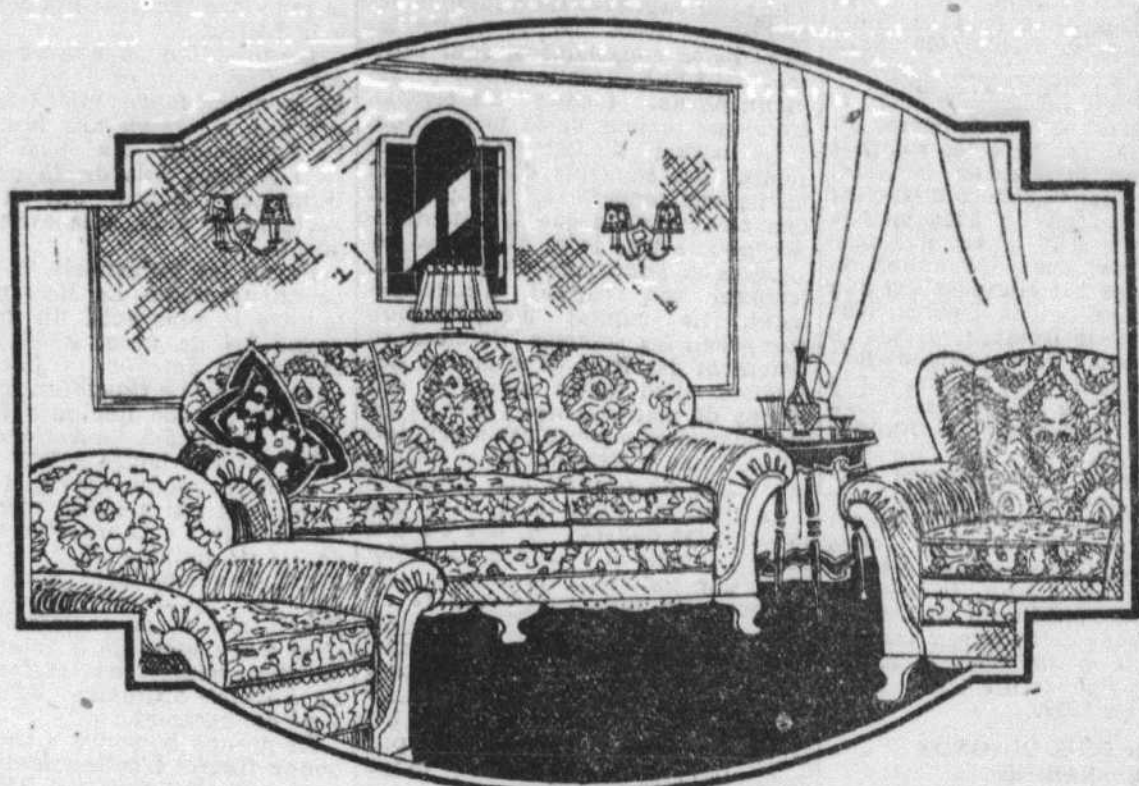
Oh! si elle pouvait se réveiller... voir son père lisant son journal auprès de la fenêtre, ainsi qu'il en a l'habitude à cette heure; si elle pouvait se retrouver assise à côté de lui, son ouvrage à la main, confiant

CHEZ EATON

Mercredi les mobiliers

Chesterfield Sani-Bilt

seront particulièrement en évidence



SI VOUS ACHETEZ un mobilier Chesterfield, combien vous serez plus satisfaits si vous savez qu'il est construit à l'épreuve des ravages des mites, le et de prix modérés. Les mobiliers Sani-Bilt se vendent à partir de 127.50

Mobiliers Chesterfield Sani-Bilt 195.00

Mobiliers Chesterfield Sani-Bilt 215.00

CHESTERFIELD de 84 pouces, fauteuil ordinaire et fauteuil à ailettes couverts de mohair anglais, avec coussins de soie sans envers.

CADRE de bois visible. Chesterfield, fauteuil ordinaire, fauteuil à ailettes couverts de mohair avec coussins de soie sans envers.

CINQUIEME ETAGE

Magasin ouvert de 9 a.m. à 5.30 p.m. et

FERME toute la JOURNEE le SAMEDI DURANT AOUT

THE T. EATON CO LIMITED DE MONTREAL

MAISON D'EDUCATION

FARNHAM

Pensionnat des Frères de l'Instruction Chrétienne.
Cours commercial complet, français et anglais — Clavigraphie, sténographie.
RENTREE LE 2 SEPTEMBRE.
DEMANDER PROSPECTUS.

COLLEGE COMMERCIAL des FRERES du SACRE-COEUR

VICTORIAVILLE, P.Q.
Deux cours complets, séparés.
Français-Anglais et Anglais-Français.
Reçoit également 400 pensionnaires du Canada et des Etats-Unis.
La rentrée est fixée au 6 septembre.

Collège de Saint-Laurent

COURS CLASSIQUE ET COMMERCIAL
Dortoirs à l'épreuve du feu
Rentrée: 8 septembre
Tél. Atlantic 2524.

COLLEGE de TERREBONNE

COURS COMMERCIAL
Rentrée: 7 septembre
Clercs de S. Viateur.

Collège de l'Assomption

Cours classique et classes préparatoires
Rentrée des élèves: 6 SEPTEMBRE.

cherville. Pour s'inscrire, s'adresser au R. P. Bellavance, à l'Immaculée-Conception, rue Rachel, Amherst 1780 ou 1865.

Publication ministérielle en Nouvelle-Ecosse

Halifax, 9. — Le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse a annoncé

hier qu'il publierait un journal mensuel sous le nom de *Public Service News* afin de présenter les nouvelles d'intérêt public aux administrateurs. Le journal ne s'occupera pas de politique et se contentera de présenter les faits sans commentaires. Le premier numéro sera probablement publié aujourd'hui. M. Fraser, le secrétaire du premier ministre Rhodes, sera l'éditeur de la nouvelle publication.

Feuilleton du "Devoir"

L'Héritage de Claire

par Mme Charles PERONNET

7 (Suite)
— Pour un moment, c'est possible. Il y a paralysie du côté droit, l'épanchement a été considérable et peut se renouveler dans la journée.

— Et alors?
— Alors, il y en aura pour quelques heures, moins peut-être, qui sait?

Mariette essuya ses larmes avec énergie.
— Mon maître est chrétien, monsieur, dit-elle; il ne faut pas le laisser partir sans régler ses comptes avec le bon Dieu.

Le docteur eut un acquiescement vague.
— Qu'on fasse le nécessaire, je m'y oppose pas; mais qu'on l'agite le moins possible. Il faudrait prévenir son médecin ordinaire; je re-

viendrais ce soir à cinq heures, nous pourrions nous rencontrer. D'ici là, continuez les sinapismes et les applications froides au sommet du crâne.

Demeurés seuls, le colonel et la vieille bonne se regardèrent avec une même pensée dans les yeux et le nom sur les lèvres:

— Claire...
— Il faut la prévenir, dit bravement l'oncle Edouard; si vous essayez, Mariette?

— Oh non! Monsieur saura mieux dire, d'ailleurs, il faut que j'aille piler de la glace.

L'oncle Edouard soupira: c'était une dure tâche qu'on lui laissait là. Il passa dans la chambre où régnait un silence profond, entrecoupé seulement par la respiration bruyante

du malade qui s'était endormi.

La jeune fille leva les yeux. Quelte angloise dans ce regard troublé: — Ma petite Claire, il faut être courageuse. Tu veux bien être pour nous une aide, au lieu d'un souci, n'est-ce pas?

Elle inclina la tête sans répondre. — Le docteur est un peu alarmiste: tu vois, c'est un jeune, il ne connaît pas le tempérament de fer de ton cher papa; je suis persuadé que le major sera plus rassurant. Mais il ne faut pas oublier que notre meilleur secours vient du bon Dieu, et il faut le lui demander, ne le penses-tu pas?

Toujours la même adhésion muette. — Grâce à Dieu, tu n'es pas, vous n'êtes pas tous deux de ceux que le prêtre effraie; le curé de votre paroisse est votre ami, ne croisez-tu pas comme moi que ton père serait heureux de le trouver près de lui à son réveil?

Le petit visage altéré devient plus pâle encore. Claire a compris... Mais, sous l'enfantillage de ses dix-huit ans heureux et abrités, elle cache une âme vaillante. Ce n'est pas elle qui, par une sentimentalité mal entendue, entravera l'intervention

divin auprès de ce lit de douleur.

— Eh! bien, ma petite, puisque tu es si raisonnable, je te confie notre malade. Je vais prendre un fiacre à la prochaine station, et je ferai les courses nécessaires. Si tu veux nous donner l'hospitalité pour cette nuit, Zouzou viendra nous rejoindre et nous aider.

Claire sent le prix d'une affection et d'un dévouement qui ne lui ont jamais fait défaut. Grâce à l'oncle Edouard, son pauvre père ne sera entouré que de visages amis.

— Merci, dit-elle avec effort; revenez bientôt, oncle, et restez près de nous.

Elle se retrouve seule de nouveau avec le malade. Mariette ne vient que par intervalles changer les compresses glacées et renouveler les sinapismes. Quand elle s'en va, on entend à travers les cloisons le cliquetis affaibli de l'argenterie et de la vaisselle; Claire devine que la domestique fait disparaître les vestiges de ce pauvre déjeuner commençant si gaiement. Le général a imposé autour de lui des habitudes d'ordre et de régularité qui subsistent malgré la catastrophe, et si elle prend tout doucement son cours dans ce petit intérieur si profond-

ment troublé.

La jeune fille s'agenouille; elle ne peut prier encore, les paroies lui manquent. Son cœur jette seulement vers Dieu ce cri de détresse qui monte vers Lui si naturellement dès que la douleur a fait son oeuvre, et il lui semble entendre une voix profonde, mystérieuse, lui répondre: — Je suis là, c'est moi, ne crains pas...

Et le sentiment de sa solitude vient moins amer, elle ne se croit plus abandonnée.

Le tic-tac monotone de la pendule égrène les heures qui s'écoulent lentement: la jeune fille demeure plongée dans une stupeur profonde, sans larmes, presque sans pensée... Hélas! elle a bien le temps de se rendre compte de la réalité!

Les bruits familiers de la rue traversent ce lugubre silence, les canaris d'une voisine crient aussi éperdument que d'ordinaire. Claire ferme les yeux, il lui semble faire un mauvais rêve.

Oh! si elle pouvait se réveiller... voir son père lisant son journal auprès de la fenêtre, ainsi qu'il en a l'habitude à cette heure; si elle pouvait se retrouver assise à côté de lui, son ouvrage à la main, confiant

te dans sa tendresse, heureuse de sa chère présence!

Mais non, la vague odeur d'éther flotte dans la chambre suffrait à lui rappeler qu'un drame intime vient d'éclater dans leur paisible existence. Est-ce fini pour toujours? N'entendra-t-elle plus sa voix, ne retrouvera-t-elle jamais cet amour inlassable qui l'entoure depuis qu'elle est au monde?

Elle prend entre les siennes la pauvre main inerte qui s'abandonne, la baise avec passion et murmure des mots éperdus que son père n'entend point, hélas!

— Oh! reviens, reviens à toi... Ne t'en va pas encore! Puis-je vivre sans toi?...

Le timbre extérieur résonne doucement, des pas se rapprochent, la bonne figure du major apparaît, suivie de la grande silhouette maigre de l'oncle Edouard. Mariette emmène Claire dans la pièce voisine, et la jeune fille demeure agenouillée contre la porte close, sentant qu'il se livre là un combat de vie ou de mort et qu'il faut tant prier, tant prier... Les minutes passent... elle s'en aperçoit à peine.

Enfin on la rappelle, son regard

anxieux va chercher le malade...

une pâleur livide a remplacé la rougeur violacée et, consolation inespérée, les yeux ont retrouvé ce rayonnement tendre qu'ils ont toujours en se posant sur elle.

— Ma chérie...
Elle se penche sur le lit, baise les joues le front, et s'étonne de les trouver si froids.

— Alors, pa-d'émotion, dit la voix affectueuse du major, le général a été fortement secoué, il lui faut du calme à tout prix... Mais c'est un opiniâtre que notre malade, Mademoiselle Claire, savez-vous qu'il veut se faire encourager? Nous allons lui faire ce plaisir, puisqu'il y tient tant; mais ensuite chacun ira dormir, vous entendez.

Le général confirme son désir d'un geste énergique, son désir comme il a vécu: bravement et chrétiennement. Claire lève vers le docteur ses grands yeux clairs, somnolis par les larmes, et sa dernière espérance l'abandonne sans retour. Elle voit elle lit sur ce visage, que son cher père est condamné et qu'on ne cherche plus qu'à adoucir le dernier passage en lui procurant les secours de la foi.

(à suivre)

Le Journal est imprimé aux Presses de la Nouvelle-Ecosse, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée), GEORGES PELLETIER, administrateur et secrétaire.

LA VIE SPORTIVE

Missionary est disqualifié par les juges à Blue Bonnets

Ce cheval placé deuxième est mis hors de l'argent pour infraction aux règlements — Adamas gagne le handicap Laurentien — Le jockey Moore suspendu

La première disqualification de la réunion de Blue Bonnets a eu lieu hier, alors que Missionary, placé deuxième dans la septième course au programme a été mis hors de l'argent par les juges à cause d'une infraction aux règlements par le jockey Moore. Dans le premier tournoi Missionary coupa le chemin aux autres coureurs et après la course les juges appelèrent le jockey Moore dans la tribune et le suspendirent indéfiniment.

Adamas, courant sous les couleurs de la *Bel Farm Stable*, a remporté sa première victoire locale lorsqu'il a gagné le handicap Laurentien, hier après-midi, au *Montreal Jockey Club*. La course réunissait sept partants et Patricia J. a fini deuxième tandis que Worthmore a décroché le troisième argent.

La course de la division canadienne suscitait aussi beaucoup d'intérêt et elle a été gagnée par El Canoe avec Royal Pearl et Maker of Trouble comme deuxième et troisième respectivement. El Canoe a payé \$7.10 pour la mise habituelle.

Resultat des épreuves.
PREMIERE COURSE, 1-2 furlongs, Bourse \$800, Départ à 2.52 h. Asahi 100, Mann.
Landship 107-12, Stevens.
Collar Ada Rose 105, Muir.
Baldovine 111, Greco.
Tromplaine 105, Chalmers.
Topsy 101, Fisher.
Mint Spray 107-12, Tammara.
Candelabra 112, Curran.
Rockland Boy 114, McCabe.
Westward Bound 109, Richards.
Homewood Jade 105, Furst.
Pari de \$2 sur Asahi a rapporté \$14.90 en premier, \$8.65 en deuxième et \$4.80 en troisième. Landship \$8.65 en deuxième et \$4.80 en troisième. Collar Ada Rose \$4.75 en troisième.

Temps 1.10 2-5. Piste boueuse.
DEUXIEME COURSE, 1 mille, Bourse \$800, Départ à 3.23 h. El Canoe 112, Taylor.
Royal Pearl 112, Brown.
Maker of Trouble 96, Hall.
Davenport 112, Chalmers.
Sundew 109, Wilson.
El Jesmar 102, Fisher.
Antimony 109, Hemslein.

Pari de \$2 sur El Canoe a rapporté \$7.10 en premier, \$3.45 en deuxième et \$1.70 en troisième. Royal Pearl \$6.65 en deuxième et \$4.75 en troisième. Maker of Trouble \$6.60 en troisième.
Temps 1.44 3-5.
TROISIEME COURSE, 5-12 furlongs, Bourse \$800, Départ à 4.01 h. Thymon 105, Fisher.
Gordon Plaid 110, West.
Noine 100, Richards.
Guest, 109, Hastie.
Ichituro 100, Mann.
Darco 107, Hudgins.
Royal Watch 105, Furst.
Bedford Saint 110, Caruso.

Pari de \$2 sur Thymon a rapporté \$25.30 en premier, \$5.30 en deuxième et \$3.45 en troisième. Gordon Plaid \$2.55 en deuxième et \$2.40 en troisième. Noine \$3.35 en troisième.
Temps 1.09.
QUATRIEME COURSE, 7 furlongs, Bourse \$800, Départ à 4.40 h. Porter Ella 110, Kumery.
Worthman 113, Wilson.
Gilbert Cook 109, Taylor.
Marat 113, Hudgins.
Tid Bit 111, Richards.
Sea Bee 108 1-2, Milner.
C. J. Craigmill 106, Brooks.
Yoshell 115, West.
Bondanzky 101, Flowers.

Pari de \$2 sur Porter Ella a rapporté \$16.35 en premier, \$7.95 en deuxième et \$3.80 en troisième. Worthman \$4.65 en deuxième et \$3.05 en troisième. Gilbert Cook en troisième.
Temps 1.30.
CINQUIEME COURSE, 6 furlongs, Bourse \$1,200, Départ à 5.15 h. Adamas 105, Furst.
Patricia J. 108, Fishman.
Worthmore 114, Mooney.
Endor 107 1-2, Seremba.
Signola 94, Bulcroft.
Bucky Harris 108, Tammara.
Rory Tint 103, West.

Pari de \$2 sur Adamas a rapporté \$5.40 en premier, \$3.65 en deuxième et \$2.45 en troisième. Patricia J. \$4.45 en deuxième et \$4.10 en troisième. Worthmore \$5.85 en troisième.
Temps 1.14.
SIXIEME COURSE, 1 mille, Bourse \$800, Départ à 5.48 h. Sphericity 87, Monrow.
Midnight 100, Coucel.
Jenny Dean 103, Chalmers.
King's Ransom 113, McCabe.
Shepherd of the Hills 109, Hemslein.

Pari de \$2 sur Sphericity a rapporté \$23.25 en premier, \$9.30 en deuxième et \$4.70 en troisième. Midnight \$4.75 en deuxième et \$2.85 en troisième. Jenny Dean \$2.70 en troisième.
Temps 1.42 1-5.
SEPTIEME COURSE, 1 mille 1 furlong, Bourse \$800, Départ à 6.21 h. Accokeek 107, O'Brien.
Missionary 115, Moore.
Opberman 115, Bibbie.
Pat Calhoun 108, Fisher.
Alletache 109, Taylor.

x-Disqualifié pour avoir barre la route à ses adversaires.
Pari de \$2 sur Accokeek a rapporté \$16.85 en premier, \$6.25 en deuxième et \$2.85 en troisième. Opberman \$4.15 en deuxième et \$2.50 en troisième. Pat Calhoun \$2.50 en troisième.
Temps 1.57.

Le Club de Tir Laprairie a été honoré de la visite de plusieurs tireurs étrangers, venus de Montréal, Saint-Lambert et Marieville, à son concours hebdomadaire tenu dimanche dernier, M. S. Poirier, du Club Beaurépaire, s'est fort distingué et remporta les honneurs de la journée dans le concours principal de 50 oiseaux et les levées doubles. Les honneurs du concours spécial de 25 oiseaux allèrent à M. J.-A. Bourdon, qui brisa 23 oiseaux sur 25 lancés suivi de près par M. Lamare avec 21. Dans une autre épreuve de 25 oiseaux disputée entre MM. Lamare et Bonnetier, le premier l'emporta, brisant 23 oiseaux contre 10 pour son adversaire.

RESULTATS
Levés simples (50 oiseaux):
S. Poirier 10 15 10 15-50
J.-A. Bourdon 9 13 7 12-39
C.-L. Perras 9 13 7 12-39
J.-A. Bourdon 9 13 7 12-39
J.-A. Bourdon 9 13 7 12-39
P. Bonnetier 5 11 8 10-34
O. Dion 6 11 8 8-33
E. Bonneau 7 9 3 7-26
R. Fournier 6 6 5 7-24
F.-X. Kable 7 7 3 6-23
E. Lamare (25 oiseaux) 7 10-17

Levés doubles (12 paires):
S. Poirier 18 x 24
J.-A. Bourdon 17 x 24
C.-L. Perras 17 x 24
J.-A. Bourdon 14 x 24
P. Bonnetier 12 x 24
Levés simples (25 oiseaux):
J.-A. Bourdon 23 x 25
J.-B. Lamare 21 x 25
P. Bonnetier 19 x 25
J.-A. Bourdon 17 x 25
P. Boissonneau 13 x 25
E. Bonneau 12 x 25

La prochaine séance de tir du Club aura lieu dimanche prochain, le 14 courant, vers la même heure et comme d'habitude tous les ferveurs du tir aux pigeons artificiels y seront les bienvenus. Dimanche, le 21 août, le Club sera fermé toute la journée seulement et la séance de tir suivante régulière aura lieu le dimanche 28 août. Aux amateurs d'en prendre note.

REUNION DES BOXEURS DE L.A.A. NATIONALE
Eugène Brosseau, instructeur des boxeurs de l'A.A.A. Nationale, convoque pour demain soir tous les boxeurs qui ont déjà suivi ses cours ainsi que ceux qui se proposent de faire de la boxe cet automne.

Il y a beaucoup de besogne inscrite au programme de la prochaine saison et notre ami Eugène ne veut pas être pris au dépourvu.

La réunion de demain a pour but de planter les premiers jalons d'un programme qui ne manquera pas d'intérêt. Que tous se fassent donc un devoir d'être présents.

PARC CHAMPLAIN vs MONTREAL AMATEUR
Le Parc Champlain a rapporté une victoire décisive sur le Montréal Amateur, dimanche dernier, en gagnant une partie des plus contestées.

LES PARTIES DANS LES GRANDES LIGUES

LIGUE NATIONALE
Toutes les parties remises.—Pluie.

LIGUE AMERICAINNE			
Détroit	0.00100010	2	7 3
Boston	0.02100000	3	5 0
Stoner, Carroll et Goodall; Ruffing et Hofmann, Hartley.			
Cleveland	0.00005001	6	9 2
Washington	0.01000000	1	7 1
Shaute et Autrey; Johnson, Marberry, Burke et Ruel.			

LIGUE INTERNATIONALE			
Toronto	0.00001211	6	14 1
Baltimore	0.10400032	10	12 2
Fisher et Hargrave; Chambers et Lake.			
Buffalo et Reading abandonné à la quatrième.			
Buffalo	0.0010	10	
Reading	0.0601	7	
Proffitt, Ogden et Pond; Hansell, Rouprieh, Fallen et Sengstock.			

ASSOCIATION AMERICAINNE			
Minneapolis	2	Toledo	5
St-Paul	15	Columbus	6
Milwaukee	4	Indianapolis	5
Seules parties écoulées.			

POSITION DES CLUBS			
LIGUE NATIONALE			
Chicago	64	P.	621
Pittsburgh	60	42	588
St-Louis	59	45	567
New-York	57	49	538
Cincinnati	49	56	467
Brooklyn	46	59	438
Boston	38	60	388
Philadelphie	39	62	386

LIGUE AMERICAINNE			
New-York	76	P.	710
Washington	63	42	600
Détroit	55	48	534
Philadelphie	55	50	524
Chicago	52	56	481
Cleveland	45	62	421
St-Louis	41	63	304
Boston	35	70	333

LIGUE INTERNATIONALE			
Buffalo	74	P.	638
Syracuse	73	44	624
Baltimore	65	51	560
Newark	63	54	538
Toronto	61	57	517
Rochester	54	63	462
Jersey City	50	67	427
Reading	26	88	228

LE TIR A LAPRAIRIE

Le Club de Tir Laprairie a été honoré de la visite de plusieurs tireurs étrangers, venus de Montréal, Saint-Lambert et Marieville, à son concours hebdomadaire tenu dimanche dernier, M. S. Poirier, du Club Beaurépaire, s'est fort distingué et remporta les honneurs de la journée dans le concours principal de 50 oiseaux et les levées doubles. Les honneurs du concours spécial de 25 oiseaux allèrent à M. J.-A. Bourdon, qui brisa 23 oiseaux sur 25 lancés suivi de près par M. Lamare avec 21. Dans une autre épreuve de 25 oiseaux disputée entre MM. Lamare et Bonnetier, le premier l'emporta, brisant 23 oiseaux contre 10 pour son adversaire.

RESULTATS			
Levés simples (50 oiseaux):			
S. Poirier	10	15	10-50
J.-A. Bourdon	9	13	7-39
C.-L. Perras	9	13	7-39
J.-A. Bourdon	9	13	7-39
J.-A. Bourdon	9	13	7-39
P. Bonnetier	5	11	8-34
O. Dion	6	11	8-33
E. Bonneau	7	9	3-26
R. Fournier	6	6	5-24
F.-X. Kable	7	7	3-23
E. Lamare (25 oiseaux)	7	10	17

Levés doubles (12 paires):			
S. Poirier	18	x	24
J.-A. Bourdon	17	x	24
C.-L. Perras	17	x	24
J.-A. Bourdon	14	x	24
P. Bonnetier	12	x	24

Levés simples (25 oiseaux):			
J.-A. Bourdon	23	x	25
J.-B. Lamare	21	x	25
P. Bonnetier	19	x	25
J.-A. Bourdon	17	x	25
P. Boissonneau	13	x	25
E. Bonneau	12	x	25

La prochaine séance de tir du Club aura lieu dimanche prochain, le 14 courant, vers la même heure et comme d'habitude tous les ferveurs du tir aux pigeons artificiels y seront les bienvenus. Dimanche, le 21 août, le Club sera fermé toute la journée seulement et la séance de tir suivante régulière aura lieu le dimanche 28 août. Aux amateurs d'en prendre note.

REUNION DES BOXEURS DE L.A.A. NATIONALE

Eugène Brosseau, instructeur des boxeurs de l'A.A.A. Nationale, convoque pour demain soir tous les boxeurs qui ont déjà suivi ses cours ainsi que ceux qui se proposent de faire de la boxe cet automne.

Il y a beaucoup de besogne inscrite au programme de la prochaine saison et notre ami Eugène ne veut pas être pris au dépourvu.

La réunion de demain a pour but de planter les premiers jalons d'un programme qui ne manquera pas d'intérêt. Que tous se fassent donc un devoir d'être présents.

PARC CHAMPLAIN vs MONTREAL AMATEUR

Le Parc Champlain a rapporté une victoire décisive sur le Montréal Amateur, dimanche dernier, en gagnant une partie des plus contestées.

Dès le début, le Parc Champlain s'est assuré d'une avance de deux points; ce ne fut qu'à la 8ème manche que le Montréal Amateur réussit d'égaliser le résultat, mais à la même manche, le Parc Champlain, avec ses frappeurs remarquables, compta deux autres points; c'est dire que le Montréal Amateur fut grandement déstabilisé par cette défaite.

Les vrais amateurs ont pu admirer le jeu sensationnel de Robitaille et Rollin ainsi que Chevalier, qui ont joué une partie de toute beauté.

LE RADIO

Programmes de mardi

Postes canadiens

HEURE AVANCEE
GPGF, 411m. Montréal. — 12 h. 45: Orchestre du Mont-Royal, bourse, etc.

CHAC, 411m. Montréal. — 12 h. 45: Orchestre du Mont-Royal, bourse, etc.

Postes américains

HEURE SOLAIRE
WBZ, 900-333, Springfield, pianiste.

WEAF, 610-492, New-York, orchestre.

WGB, 610-492, New-York, orchestre.

WMAQ, 670-447, Chicago, orchestre.

WGN, 980-305, Chicago, orchestre.

WJZ, 660-454, New-York, orchestre.

KYW, 570-526, Chicago, concert.

WBAL, 1050-285, Baltimore, orchestre.

WEAF, 610-492, New-York, orchestre.

WGB, 610-492, New-York, orchestre.

WMAQ, 670-447, Chicago, orchestre.

WGN, 980-305, Chicago, orchestre.

WJZ, 660-454, New-York, orchestre.

KYW, 570-526, Chicago, concert.

WBAL, 1050-285, Baltimore, orchestre.

WEAF, 610-492, New-York, orchestre.

WGB, 610-492, New-York, orchestre.

WMAQ, 670-447, Chicago, orchestre.

WGN, 980-305, Chicago, orchestre.

WJZ, 660-454, New-York, orchestre.

KYW, 570-526, Chicago, concert.

WBAL, 1050-285, Baltimore, orchestre.

WEAF, 610-492, New-York, orchestre.

WGB, 610-492, New-York, orchestre.

WMAQ, 670-447, Chicago, orchestre.

WGN, 980-305, Chicago, orchestre.

WJZ, 660-454, New-York, orchestre.

KYW, 570-526, Chicago, concert.

WBAL, 1050-285, Baltimore, orchestre.

WEAF, 610-492, New-York, orchestre.

WGB, 610-492, New-York, orchestre.

WMAQ, 670-447, Chicago, orchestre.

WGN, 980-305, Chicago, orchestre.

WJZ, 660-454, New-York, orchestre.

KYW, 570-526, Chicago, concert.

WBAL, 1050-285, Baltimore, orchestre.

WEAF, 610-492, New-York, orchestre.

WGB, 610-492, New-York, orchestre.

WMAQ, 670-447, Chicago, orchestre.

WGN, 980-305, Chicago, orchestre.

WJZ, 660-454, New-York, orchestre.

KYW, 570-526, Chicago, concert.

WBAL, 1050-285, Baltimore, orchestre.

WEAF, 610-492, New-York, orchestre.

WGB, 610-492, New-York, orchestre.

WMAQ, 670-447, Chicago, orchestre.

WGN, 980-305, Chicago, orchestre.

WJZ, 660-454, New-York, orchestre.

KYW, 570-526, Chicago, concert.

WBAL, 1050-285, Baltimore, orchestre.

WEAF, 610-492, New-York, orchestre.

WGB, 610-492, New-York, orchestre.

WMAQ, 670-447, Chicago, orchestre.

WGN, 980-305, Chicago, orchestre.

WJZ, 660-454, New-York, orchestre.

KYW, 570-526, Chicago, concert.

WBAL, 1050-285, Baltimore, orchestre.

WEAF, 610-492, New-York, orchestre.

WGB, 610-492, New-York, orchestre.

WMAQ, 670-447, Chicago, orchestre.

WGN, 980-305, Chicago, orchestre.

WJZ, 660-454, New-York, orchestre.

KYW, 570-526, Chicago, concert.

WBAL, 1050-285, Baltimore, orchestre.

WEAF, 610-492, New-York, orchestre.

WGB, 610-492, New-York, orchestre.

WMAQ, 670-447, Chicago, orchestre.

WGN, 980-305, Chicago, orchestre.

WJZ, 660-454, New-York, orchestre.

KYW, 570-526, Chicago, concert.

WBAL, 1050-285, Baltimore, orchestre.

Programmes de jeudi

Postes canadiens

HEURE AVANCEE
GPGF, 411m. Montréal. — 12 h. 45: Orchestre du Mont-Royal, bourse, etc.

CHAC, 411m. Montréal. — 12 h. 45: Orchestre du Mont-Royal, bourse, etc.

Postes américains

HEURE SOLAIRE
WBZ, 900-333, Springfield, pianiste.

WEAF, 610-492, New-York, orchestre.

WGB, 610-492, New-York, orchestre.

WMAQ, 670-447, Chicago, orchestre.

La course aux envolées

LE COLUMBIA EST LE SEUL QUI SOIT PRÊT À PARTIR — LES AUTRES QUI VEULENT TENIR L'AVENTURE

Paris, 9. — Le monoplane Columbia est actuellement le seul à être prêt à faire l'envolée de Paris à New-York depuis que Levine et Drouhin se sont entendus de nouveau. Ils ont signé un nouveau contrat qui semble les avoir remis d'accord en tranchant les difficultés qui s'élevaient entre les deux aviateurs.

A moins que les conditions atmosphériques ne changent soudainement pour le mieux, on ne croit pas qu'il y ait aucun des aviateurs qui brigueraient maintenant les honneurs d'être les premiers à traverser l'Atlantique dans la direction de l'ouest, qui prennent le risque de partir. Le Columbia est le seul à être prêt. L'Oiseau bleu que pilotent Givon et Corbu est encore aux ateliers où il subit des modifications.

Costes, l'autre aviateur qui se propose de partir, vient justement de recevoir l'autorisation du ministre de l'Aviation Bokanowski. Il avait fait ses préparatifs cependant avant de recevoir cette autorisation sous le texte qu'il tenait une nouvelle expédition en Perse. Il a baptisé son aéroplane Nungessercoli.

M. Tarascon est un autre concurrent dans cette course internationale. Il ne partira cependant pas dans son Oiseau jeune ayant plusieurs jours.

Les Français surveillent les dépêches de Berlin et l'on croit que si les Allemands partaient, les Français se hâteraient d'en faire autant afin de les devancer sur la route de l'air qui conduit à New-York.

Dans le contrat qui est intervenu entre Levine et Drouhin, l'aviateur français a reçu toutes les garanties possibles au cas d'accidents. Sa femme recevrait alors 300,000 francs déposés à la Banque de France. S'il réussit, il aura un salaire de 2,000 francs par semaine pendant un an et il touchera 50 pour cent de tous les agents perçus des compagnies de cinéma, de théâtres, d'huile, etc.

La taxe sur les repas

Québec, 9. — La taxe sur les repas rapportera un demi-million cette année, d'après les calculs des fonctionnaires provinciaux.

La France économique

LA SITUATION NE S'AMÉLIORE PAS — ANXIÉTÉ EN FACE DE L'AVENIR

Paris, 9. — La situation économique ne s'est pas améliorée au cours de la semaine et l'on considère l'avenir avec une certaine anxiété. Il est difficile d'imaginer que l'on puisse changer rapidement les conditions principalement quant au coût excessif des matières premières et de la main-d'œuvre. Quel qu'il en soit, la crise n'est pas allée mais le commerce souffre d'une stagnation prolongée et celle-ci se manifeste d'une façon particulière à l'heure actuelle dans l'industrie lourde et dans les industries textiles.

Sur le marché monétaire les conditions restent les mêmes et les fonds ne s'offrent pas. L'argent est abondant mais les prêteurs ne consentent que des prêts à très courts termes. Par ailleurs les effets de première classe se multiplient et c'est pourquoi les banques les absorbent avec moins de facilité qu'autrefois.

La nouvelle politique de la Banque de France relativement aux devises étrangères a, de plus, renforcé cet état de choses et il s'ensuit nécessairement une diminution des fonds disponibles sur le marché domestique. La première d'une série de transactions de change avec un nombre limité d'institutions, principalement d'importants dépôts de banque, a été opérée le mois dernier. Après interruption, ces transactions ont récemment repris et on dit qu'elles dépassent maintenant 1,000,000,000 de francs.

Le rapport de la Banque de France indique les effets du règlement de la fin de juillet. Les billets escomptés s'élevaient à 627,000,000 de francs; les avances à l'Etat, 150,000,000 de francs; la circulation, 937,000,000 de francs.

Les dépôts des particuliers sont tombés de 535,000,000 de francs.

La banque semble avoir cessé complètement l'achat des devises étrangères. Le marché reste sous le contrôle de la Banque de France et sans que celle-ci ait à accomplir d'effort. La semaine dernière, la banque n'a eu à rencontrer aucune demande importante de la part d'importateurs pour du change étranger. En conséquence le marché est stable et rien ne fait prévoir que cet équilibre soit faussé.

Débardeurs et armateurs

SIGNATURE D'UN NOUVEAU CONTRAT POUR LE PORT DE MONTREAL

Un nouveau contrat, entrant en vigueur immédiatement et effectif jusqu'au 31 décembre 1927 vient d'être signé par l'Association des débardeurs du port de Montréal et les diverses compagnies maritimes.

Le nouveau contrat est avantageux sous tous rapports tant pour les débardeurs que pour les compagnies. Le nombre d'hommes qui doit composer chaque équipe y est stipulé de même que le poids des différentes sortes de marchandises qui doivent être manipulées.

Les relations entre les débardeurs et leurs employeurs étant excellentes depuis plusieurs années, il n'y a pas de raison de penser à une entente satisfaisante pour les deux parties.

Une des principales clauses du contrat stipule que tous les contre-maîtres et les hommes seront sous le contrôle du surintendant de la compagnie, mais ces hommes ne pourront être renvoyés que par le contre-maître qui les aura embauchés. Tout homme qui sera pris à fumer au travail ou qui sera trouvé en état d'ébriété, pourra être immédiatement congédié.

LA VISITE DES JOURNALISTES ANGLAIS

Les 95 membres de la Société des journalistes anglais qui visiteront le Canada durant le mois afin d'apprendre à mieux connaître notre pays et à le faire mieux connaître en Angleterre se sont embarqués samedi à bord du Montrose, du Pacifique Canadien, et sont attendus à Québec vendredi de cette semaine.

M. J. S. King, président de la Société, accompagne les journalistes. Comme il est probable que le Montrose n'accostera qu'à une heure tardive, le déjeuner qui devait être offert aux journalistes par M. Fancher a été contremandé par ce que le premier ministre est obligé de s'absenter cette journée-là, mais les autorités provinciales et civiques recevront le groupe et lui offriront un déjeuner le lendemain.

Les journalistes seront deux jours au château Frontenac, puis ils se dirigeront sur Saint-Jean et Saint-André où ils passeront la journée de lundi, les hôtes des journaux locaux et du Pacifique Canadien.

Avant de s'embarquer pour retourner en Angleterre, le 16 septembre, ils visiteront presque tous les coins du Canada par train spécial.

LE MOUVEMENT DES NAVIRES

L'Ascania, Cunard, de Southampton, arrivera à Montréal samedi.

Le Doris, White-Star, de Liverpool, arrivera à Montréal samedi.

L'Empress of Scotland, Pacificque Canadien, de Southampton, arrivera à Québec jeudi.

Le Melita, Pacificque Canadien, de Glasgow, arrivera à Québec samedi.

Le Montrose, Pacificque Canadien, de Liverpool, arrivera à Montréal vendredi.

Le Montclair, Pacificque Canadien, d'Anvers, arrivera à Québec le 15.

L'Ausonia, Cunard, de Montréal, arrivera à Plymouth samedi.

L'Empress of Australia, Pacificque Canadien, de Québec, arrivera à Cherbourg mercredi.

Le Metagama, Pacificque Canadien, de Montréal, arrivera à Glasgow vendredi.

Le Regina, White-Star, de Montréal, arrivera à Liverpool samedi.

Le Berlin, du Lloyd allemand, de Brême, arrive à New-York aujourd'hui.

Le Vauban, Lambert and Holt, de Buenos-Ayres, arrivera à New-York demain.

Le Seydlitz, du Lloyd allemand, de Brême, arrivera à New-York dimanche.

Le Giuseppe Verdi, ligne Italienne, de Palerme, arrive à New-York aujourd'hui.

Le President Wilson, Dollar Line, de Marseille, arrivera à New-York jeudi.

Le Dresden, du Lloyd allemand, de Brême, arrivera à New-York lundi.

Le Mauretania, Cunard, de Southampton, arrivera à Québec vendredi.

LES ARRIVAGES DU 8

L'Antonia, Cunard, de Londres; le Gasparis, Clarke Steamships, des ports de la Gaspésie.

A bord du Montclair

Le Montclair, du Pacifique Canadien, partira de Québec demain pour Cherbourg, Southampton et Anvers, avec une bonne liste de passagers. Parmi ceux-ci mentionnons les Montréalais suivants: Mme Dumont-Lavolette, le R. F. Mandellus, assistant du supérieur général des Frères des Ecoles Chrétiennes; M. et Mme J. Léonard, Mlle Léonard, M. J.-Omer Gagnon, de Québec.

Au nombre des passagers québécois, on remarque: Mme D. Bégin, le Dr et Mme E. Larochelle, l'abbé G. Mercier.

Lindbergh recevra un million pour son livre

Saint-Louis, 9. — Le Saint-Louis Times publie ce qui suit: "Le colonel Charles A. Lindbergh, le premier à traverser l'Atlantique dans une envolée sans arrêt de New-York à Paris, retirera au moins un million de son livre 'We', le récit personnel de son envolée."

Les éditeurs du volume ont déclaré que les droits de royauté se rajoutent d'un million et que si la vente se continuait, ils se monteraient probablement à deux millions. Cela est en plus de \$60,000 que l'aviateur a déjà reçu des journaux pour ses récits personnels de son exploit.

A l'Association de publicité

M. Srebmem Bulc Gnistrevda sera, demain, l'hôte d'honneur de l'Association de Publicité à sa réunion qui commencera à midi et demi précis.

Les accidents d'aéroplane

LES RISQUES ONT CONSIDÉRABLEMENT DIMINUÉ DEPUIS QUELQUES ANNÉES

Washington, 9. — Le ministère du Commerce des Etats-Unis compile des statistiques très intéressantes sur les risques d'accidents en avion. Le ressort, d'après les informations obtenues, que ces risques ont considérablement diminué depuis quelques années et que le taux d'assurance ont diminué dans une plus grande proportion pour les avions que pour les modes de transport sur terre.

Il est probable que les assureurs américains se serviraient de ces statistiques pour établir l'assurance contre les accidents en avion.

D'après l'Aeronautical Chamber of Commerce de New-York, il y a eu 75 accidents mortels au cours de l'année 1926, pour l'aviation commerciale, c'est-à-dire l'aviation employée au transport des lettres, des marchandises et des passagers. D'autre part, les avions qui sont employés à ces différents services dans le monde ont voyagé un total de 18,746,640 milles de distance, ce qui donne une moyenne d'un accident fatal pour 249,955 milles de voyage. En 1925, il y eut 83 accidents et 7 en 1924. On n'a pas les distances parcourues pour ces années.

Mais dans l'aviation postale des Etats-Unis, entre les années 1918 à 1922, il y eut un accident fatal par 138,000 milles de distance, tandis qu'il n'y en eut qu'un par 789,110 milles de 1922 à 1925. En 1926, les avions employés pour le transport des lettres à travers le continent ont parcouru une distance totale de 2,292,273 milles et il n'y a eu qu'un accident fatal. D'autre part, il n'y a eu que deux accidents pour les avions employés par les compagnies privées qui font le transport des lettres sur les distances plus courtes avec une distance totale de 2,086,395 milles.

De 1918 à 1927, les avions employés pour le transport des lettres aux Etats-Unis ont parcouru une distance de 13,594,085 milles avec 2,088 atterrissages forcés pour des causes mécaniques et 4,406 atterrissages nécessaires par la température.

AU CONSEIL DE VERDUN

PROMOTIONS DANS LE CORPS DE POLICE — LE DRAGAGE DE LA RIVE

Le conseil municipal de Verdun, à sa réunion d'hier soir, a fait plusieurs promotions dans la police de cette ville.

Le capitaine Roy, dans la police de Verdun depuis 21 ans, qui était assistant chef et a remplacé le chef Gauthier lorsque celui-ci a été suspendu de ses fonctions, est nommé inspecteur des maisons pour la prévention des incendies. Il ne fera plus partie de la force active et le poste qu'il occupera est nouveau.

Le lieutenant Caron est promu au rang de capitaine. Il est dans la police depuis seize ans.

Le détective Dupont, qui est dans la police depuis treize ans, est promu lieutenant.

Ces changements viennent en vigueur immédiatement et sont la suite de la récente enquête sur l'administration de la police de la ville voisine. Ils sont faits avec l'approbation du chef Gauthier.

L'échevin Bélanger a demandé la révision de la fin du rapport à ce sujet, mais le reste du conseil s'y est opposé.

Le conseil ne s'est pas rendu au désir des citoyens de faire publier ce rapport dans les journaux. Il l'a fait déposer aux archives où, dit la motion, tous les contribuables peuvent aller le consulter.

Un montant de \$100 a été voté pour que des lignes soient tracées, à l'angle des principales rues, afin de protéger les piétons.

Le conseil, sur proposition de l'échevin Allard, a décidé de demander au ministre de la marine que des travaux de dragage soient faits tout le long de la rive afin de niveler le fond et rendre cet endroit propice au canotage et pour lequel soit possible de s'y baigner sans danger. Un autre échevin a proposé que la terre qui sera enlevée au cours de ce travail, soit amassée pour former des petites îles qui seront ensuite plantées d'arbres.

FUNÉRAILLES DE MME LEMIRE

A ST-LEON DE WESTMOUNT — S. G. Mer D'AMMERS A DONNE L'ADRESSE — NOMBREUX CLERGE PRÉSENT

Samedi dernier on lui a réglé de la St-Leon de Westmount les funérailles de Mme Emile Lemire, née Gauthier, décédée le 2 août à l'âge de 84 ans. Le départ se fit à 8 h 45 a.m. de la résidence de la défunte, 384 Côte St-Antoine, Westmount.

Deux laudateurs de fleurs présidaient le corbillard. Conduisant le deuil: les fils Léon, Edmond, et le fils J.-M. Lemire, P.S.S., accompagnés de M. l'abbé Ferdinand Lelandais, assistant supérieur de la Compagnie de St-Sulpice; le notaire Joseph E. Lemire, J.-O. Harris, Hercule, L.-J. Gauthier, Gérard Lemire, son gendre, J. Z. Gauthier, ses beaux-frères Odilon Lemire, père, Ferdinand Lemire, ses neveux: M. E.-L. Patenaude, Ernest Delinger, Odilon Lemire, fils, D. Léon Lemire, Edgar Lemire, A.-W. Patenaude, J.-L. Patenaude, Antonio Patenaude, Leo Patenaude, Eugène Patenaude, Alphonse Patenaude, Hubert Patenaude, Adolphe Patenaude, J.-M. Lemire, Paul Corbett, René Corbett, Gérard Patenaude, Philippe Malo, Raymond Carmel, Albert Delinger, Eugène Delinger, M. Delinger, Marius Laberge, Placide Malo, Gaston Patenaude, ses cousins: Theodore Belanger, Belanger, Gérard Belanger, Charles Emard, D.-A. Charest, Dr Charest.

Le corps a été fait par M. l'abbé Oscar Gauthier, curé de St-Leon, de Westmount.

Le service a été chanté par le chœur d'Adolphe Harbort, curé de la cathédrale, de Montréal, assisté de M. Joseph Jodoin, P.S.S., comme diacre, et comme sous-diacre de l'abbé Lucien Belanger, de Valleyfield, cousin de la défunte.

Le choeur de chant de St-Leon a rendu l'honneur à la défunte.

L'abbé a été fait par Sa Grandeur Monseigneur Alphonse Deschamps, évêque auxiliaire du diocèse de Montréal, assisté par M. Henri Gauthier, curé de St-Jacques, P.S.S., et M. Romeo Neveu, P.S.S., supérieur du Collège de Montréal.

Au choeur, étaient présents: Mgr Alphonse Deschamps, Mgr Belanger, curé de St-Jacques, M. l'abbé J.-M. Lemire, curé de St-Antoine, M. Ferdinand Lelandais, assistant supérieur de la Compagnie de St-Sulpice; l'abbé Gauthier, curé de St-Esprit; l'abbé R. Martin, représentant de l'archevêché d'Ottawa; M. Olivier Maurault, curé

Chez Dupuis

SEMAINE du FOYER

Cette semaine plus qu'en tout autre temps vous réaliserez des économies considérables en achetant vos meubles et garnitures de maison ici. — Nous vous offrons aussi des autres intéressantes dans les autres rayons. VENEZ DEMAIN.



Couvertures de l'armée en vente à chacune 2.79

Chacune de ces couvertures représente une grande valeur à ce prix de vente. ELLES SONT ÉPAISSES, CHAUDES ET DURABLES, contenant de 50 à 75% de laine et pesant en moyenne 4 1/2 livres chacune. Dimensions: 64 x 84 pouces. Nuances: gris pâle ou fauve avec rayures roses ou bleues au centre. Appropriées pour la maison, le camp, l'auto, le lit de véranda, etc. Au choix, 2.79

Dupuis Frères — au premier

NE MANQUEZ PAS NOTRE GRANDE VENTE D'ARTICLES POUR GARÇONS VOYEZ NOTRE ANNONCE DEMAIN

Porte-Parapluie

en chêne solide fini fumé, égoûté en métal oxydé. Hauteur: 27 pouces; dimensions: 14 x 14 pouces. Très spécial

2.95

Dupuis Frères — au troisième

Chemises pour Garçons

Chemises confectionnées en corde D.B. pongée broadcloth et autres tissus de bonne qualité, modèle avec faux-col à même ou séparé, beau choix de dessins rayés et de nuances unies. Encolures: 11 à 14. Valeurs jusqu'à 1.50. Prix spécial, chacune

.98

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée



Bancs Pliants

en bois dur verni, recouvert de toile très forte; un article indispensable pour le camp ou la maison d'été. Prix spécial

.69

Dupuis Frères — au deuxième

Rayon du sport

Pour la Glacière

Plats en verre clair de forme rectangulaire composés de trois compartiments se plaçant l'un dans l'autre, et ne prenant que l'espace d'un seul plat dans la glacière. Dimensions: 5 x 8 pouces. Spécial, complet

.98

Services à Thé Glacé

en verre fini craquelé, comprenant pot avec couvercle et 6 grands verres forme cloche. Choix de différentes couleurs: vert, ambre, blanc avec poignée de couleur. Le service

3.95

Dupuis Frères — au deuxième

Services à Vin

en verre clair, comprenant 8 morceaux, 1 carafe et 6 petits verres, décoration d'une bande et de 2 filets dorés; le tout dans un joli cabaret en verre de couleur rouge avec filet noir autour. Le service

2.19

Dupuis Frères — au deuxième

ARGENTERIE

25 paires de Chandeliers

fini argent hollandais, mesurant 11 pouces de hauteur, très joli modèle approprié pour buffet, cheminée, etc. Prix spécial, la paire

4.95

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Plateaux à fruits

sur pied, fini argent hollandais, très attrayants. Diamètre 9 pouces. Spécial, chacun

4.95

Dupuis Frères — au rez-de-chaussée

Dupuis Frères

J.-N. Dupuis, Prés. Albert Dupuis, Vice-Prés. A.-J. Dugal, Directeur-Général

Rues Sainte-Catherine, Demontigny, Saint-André et Saint-Christophe.

100 PETITS POÈLES ÉLECTRIQUES

indispensables en été à la ville ou à la campagne, dimensions 6 x 6 pouces, éléments garantis pour un an. Prix spécial

.52

Au deuxième



Il ne suffit pas de se bien loger; il faut aussi pouvoir à son confort. Le poêle à gaz Régent y contribuera

Des modèles à des prix variant de \$11.25 à \$125.00, au comptant ou à termes. Mise en service gratuite.

MONTREAL LIGHT, HEAT & POWER CONSOLIDATED

IMMEUBLE POWER — 83 RUE CRAIG OUEST

SUCCURSALES: 605 Ste-Cath. O. coin de la Montagne 1497 St-Denis, près Ste-Catherine 2585 Ste-Catherine, près LaSalle 81 rue Ste-Catherine Ouest 8145 ave du Parc, près Laurier 6062 Saint-Denis, près Duluth 4186 Wellington, Verdun 6440 St-Hubert, près Beaubien

VENDEURS AUTORISÉS: L.-N. et J.-E. Noizeux 5968 Sherbrooke Ouest Albert Ferniture Store 81 rue Ste-Catherine Ouest A. Dubuc, 248 Boulevard Monk. N. Miller, 40 Notre-Dame, Lachine J. Denis, 302 rue Pallon.

M. King et M. Baldwin

Ottawa, 9. (S.P.C.) — Le premier ministre Mackenzie King et M. Ralston sont arrivés dans la capitale hier soir, après avoir participé à l'inauguration solennelle du nouveau pont de la Paix entre Fort

Erie et Buffalo, N.Y.

Le premier ministre et le colonel Ralston rejoindront le premier ministre Stanley Baldwin lundi prochain et l'accompagneront dans les Provinces Maritimes. M. Baldwin doit s'embarquer pour l'Angleterre à Sydney le 17 août.

Marchés

Stanford's

LIMITED

Succursales "PAYEZ ET EMPORTEZ"

ANGLE BLEURY ET SAINTE-CATHERINE

(Walter's Market)

436, RUE SAINTE-CATHERINE OUEST

(Montreal Public Market, volatin du Loew's)

5730, AVENUE DU PARC

(Lionel Market, près Bernard)

RONDE DE BOEUF, la livre - 20c.

BOEUF SALE, la livre - 15c.

FILETS D'AGLEFINS, la livre - 18c.

FRAIS OU FUMES, la livre - 18c.

ORANGES, la douzaine - 20c.

DOUCES ET JUTEUSES 2 DOZ. 39c

LANGUE DE VEAU EN GELEE, la livre 49c.

FRAICHE TRANCHEE

VEAU EN GELEE, la livre - 35c.

BON GOUT

NOS PATISSERIES

PAIN AU GINGEMBRE, la douzaine - 22c.

2 DOZ. POUR 43c

On peut également acheter CES SPECIAUX sur la BASE DE PAYEZ ET EMPORTEZ à notre "Magasin de Service Supérieur", 1430, rue Mansfield (Ancien No 120).

Livraison gratuite sur commande de spéciaux "Payez et Emportez" de \$2.00 et plus, de ce magasin seulement.

12 TELEPHONES PLATEAU 4121 PAS D'ATTENTE

Stanford's Limited

1430, RUE MANSFIELD

Se spécialisant dans les victuailles de choix hors-normes et importées. — Service et livraison incomparables.